

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

**ART ET IDENTITÉ :  
L'EXPRESSION FRANCO-MANITOBAINE**

**MÉMOIRE**

**PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI  
comme exigence partielle du programme de  
maîtrise en Développement régional**

**PAR**

**BRUCE KELLY**

**AVRIL 2012**



*La vie, c'est comme une bicyclette,  
il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.*

*Albert Einstein*



## **REMERCIEMENT**

Je voudrais d'abord remercier ma mère et ma conjointe. C'est grâce à leur soutien et leurs efforts que j'ai pu compléter mon cheminement éducationnel malgré ma dysgraphie. Je voudrais ensuite remercier les membres de la communauté artistique francophone du Manitoba de m'avoir accueilli chez eux, de m'avoir offert thé, café, vin et d'avoir jasé avec moi d'enjeux qu'ils ont à cœur. Enfin, je remercie mon directeur de thèse, Thibault Martin, qui a cru à mon potentiel et m'a offert la chance de compléter ce mémoire en me prenant sous sa charge.



## RÉSUMÉ

La francophonie est présente au Manitoba depuis les premiers contacts européens. L'identité des francophones a toutefois évolué depuis que cette province s'est jointe au rang de la Confédération canadienne en 1870. Dits « Canadiens français » au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, leur identité était liée à la langue française, la religion catholique et l'agriculture. Ils sont devenus Franco-Manitobains dans les années 1970 en fonction d'un discours politique et historique basé sur des références culturelles liées à un territoire (le Manitoba).

Aujourd'hui, la francophonie manitobaine est à une nouvelle croisée des chemins où une redéfinition identitaire est en train de se réaliser. L'étiquette « Franco-Manitobain » existe toujours, mais l'ancrage identitaire fondé sur la culture locale, le territoire et l'histoire s'effrite progressivement. Les anciennes balises identitaires sont délaissées par la communauté francophone afin de lui permettre de devenir un groupe inclusif où n'importe quel résident manitobain qui parle français peut choisir d'en faire partie.

L'art et l'identité sont deux concepts intrinsèquement liés. Le premier et le second se façonnent. En raison de cette interrelation, l'objectif du présent projet de recherche est d'analyser l'identité exprimée par la création artistique pour déterminer si, et comment,

cette création est porteuse de la nouvelle identité inclusive des Franco-Manitobains. Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès d'artistes franco-manitobains et ont permis de conclure que le discours identitaire est presque totalement absent de la création artistique, mais que les notions de choix contribuant à construire l'identité individuelle et celles d'inclusion sont présentes.



**TABLE DES MATIÈRES**

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I – PROBLÉMATIQUE .....	5
1.1 Le terrain d'étude .....	12
CHAPITRE II – CADRE THÉORIQUE .....	15
2.1 L'identité et la minorité.....	15
2.2 Étudier l'art .....	20
2.3 La précarité expressive.....	23
2.4 Une nouvelle expression identitaire .....	26
2.5 Question et hypothèse de recherche .....	29
CHAPITRE III – CADRE OPÉRATOIRE.....	31
3.1 Le théâtre.....	33
3.2 La musique .....	37
3.3 La littérature .....	41
3.4 Les arts visuels .....	43
3.5 Les autres formes d'expression .....	45
3.6 Le Centre culturel franco-manitobain .....	47
CHAPITRE IV – MÉTHODOLOGIE .....	49

4.1 Méthode d'analyse des résultats.....	52
4.2 Limite de la recherche .....	53
CHAPITRE V – ANALYSE DES DONNÉES .....	55
5.1 S'inspirer de son identité francophone : une question de choix.....	55
5.2 Rejet de la précarité comme thématique artistique .....	58
5.3 L'absence d'un public et ses conséquences sur l'artiste et sur la communauté.....	60
5.4 Freiner l'acculturation et l'assimilation .....	66
5.5 L'accent – lien de causalité positive et négative sur la création .....	70
5.6 Le « français » chez les artistes : marqueur d'unité et d'unicité.....	74
CONCLUSION .....	79
BIBLIOGRAPHIE .....	85
ANNEXE A – GRILLE D'ENTREVUE.....	98
ANNEXE B – INFORMATIONS DONNÉES LORS DU PREMIER CONTACT..	102
ANNEXE C – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT .....	104
ANNEXE D – CERTIFICAT D'APPROBATION D'ÉTHIQUE.....	110



## LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1 : Population de langue maternelle française, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1996 à 2006.....	9
Tableau 2 : Paradoxe identitaire.....	18
Tableau 3 : Membres de la communauté artistique interviewé (2011).....	51



## **LISTE D'ABRÉVIATIONS ET D'ACRONYMES**

<b>MAVF</b>	Maison des artistes visuels francophones
<b>CCFM</b>	Centre culturel franco-manitobain
<b>FCFA</b>	Fédération des communautés francophones et acadiennes
<b>WSO</b>	Winnipeg Symphony Orchestra



*Mon peuple va s'endormir pour cent ans et  
ce seront ses artistes qui le réveilleront.*

*Louis Riel<sup>1</sup>*

## **INTRODUCTION**

Étant Ontarois, les enjeux relatifs au fait français canadien, dans un contexte minoritaire, sont des sujets que nous trouvons fort intéressants, voire qui nous tiennent à cœur. Par conséquent, nous avons voulu, dans le cadre de la Maîtrise en développement régional, rédiger un mémoire consacré à un de ces enjeux : l'identité des francophones hors Québec. D'une certaine manière, l'identité de ceux-ci se construit en tension entre deux pôles. Ils ne se considèrent ni Québécois, car ils n'habitent pas le Québec, ni Canadiens anglais car leur langue maternelle, bien que la majorité des francophones vivant hors Québec soient bilingues, est le français. Cette francophonie sert en fait « de dénominateur commun à de nombreux individus qui se reconnaissent en elle [...] bien que la plupart d'entre eux estiment que leur identité ne saurait être réduite à cette seule caractéristique » (Lafontant et Martin 2000, 480).

La langue de Molière est la langue maternelle de près de sept millions de Canadiens (Statistiques Canada, 2009), mais les francophones ne se perçoivent pas comme faisant partie d'un bloc identitaire homogène. Il existe plutôt des groupes géographiquement isolés et « noyés dans un océan anglais », selon une formule qu'ils emploient eux-mêmes. On y retrouve des communautés francophones « à 'trait d'union',

---

<sup>1</sup> *Nota bene au lecteur : L'attribution de cette prédiction à Louis Riel est remise en question par certains. Cependant, comme elle nous semblait particulièrement en phase avec notre sujet de recherche nous avons choisi de l'emprunter.*

c'est-à-dire franco-ontarienne, franco-manitobaine, fransaskoise, franco-albertaine, franco-colombienne, franco-youkonnaise, franco-ténoise » (Sing, 2000, 135). Il faut préciser, en reprenant la pensée de Juteau, que trois facteurs analogues sont présents dans la réalité de ces communautés : la francophonie, la minorité et l'Amérique du Nord (Juteau, 1994).

Cette *multichotomie* des identités provinciales n'a pas toujours été une composante, malgré la dispersion géographique de ses membres, de l'identité francophone canadienne. Jadis, les francophones s'affichaient sous la bannière canadienne-française. La Foi, la langue et les traditions liées à l'agriculture constituaient le fondement de leur identité. Ces Canadiens français croyaient en l'importance de protéger ce triptyque d'une mer à l'autre. C'est d'ailleurs Henri Bourassa qui a déclaré, en 1918, que « notre tâche à nous, Canadiens français, c'est de prolonger en Amérique l'effort de la France chrétienne, c'est de défendre contre tout venant [...] notre patrimoine » (Bourassa, 1918, 49). La protection de ce patrimoine linguistico-religieux passait par l'entremise des institutions, telles les collèges classiques, les ordres religieux et les sociétés Saint-Jean-Baptiste (Bock, 2001, 10).

Cette cohésion identitaire n'a pas pu franchir le cap des années 1960 du fait des grandes transformations politiques, économiques et sociales qui ont eu lieu au Québec, le cœur politique de la francophonie canadienne. Durant cette période, on a vu :

- le rejet de l'Église, de sa morale et de ses rituels;
- la professionnalisation de la fonction publique ainsi que la sécularisation et la nationalisation (ou *provincialisation*) de plusieurs institutions publiques et sociales (p.ex. le système de scolaire); et
- des investissements massifs afin de « favoriser la prise en main par la majorité francophone de l'économie » (Turgeon, 2007 , s.p.).

Bien que ces actions ont été bénéfiques pour le Québec et ses résidants, elles ont eu comme conséquences d'affaiblir l'identité canadienne-française (Bock, 2001, 10). Plus précisément, le rejet de l'Église a mené à l'effondrement d'un des piliers structurants de l'identité des francophones, alors que le développement étatique et économique du Québec a *provincialisé* le sentiment d'appartenance de ses habitants. Les Canadiens français du Québec et ceux à l'extérieur se sont mis à faire « marche à part ».

Ce mémoire de recherche vise à étudier, dans un contexte moderne, les résultats et les impacts identitaires qui découlent de cette séparation. Pour ce faire, nous avons décidé de nous pencher sur diverses disciplines artistiques et sur la perception des artistes au regard de sujets clés liés au concept d'identité. Les avantages méthodologiques qui justifient le choix de cette approche novatrice en science sociale sont élaborés davantage dans les sections subséquentes. Précisons cependant que notre objectif personnel était de contribuer au débat scientifique sur la francophonie canadienne sous une optique différente de celle de l'anthropologie, de la sociologie ou encore de la science politique.



*Depuis les années 1960, les francophonies canadienne et québécoise ont inauguré un processus de fragmentation et de politisation de la question identitaire probablement sans précédent au pays. La rupture avec l'image du colonisé et un passé aux relents de colonisation a provoqué, au sein de la francophonie, des bouleversements dont la signification demeure trop peu explorée.*

*L. Cardinal*

## **CHAPITRE I – PROBLÉMATIQUE**

Plusieurs chercheurs qui ont étudié la fragmentation de la francophonie (p.ex. Bousquet-Bérubé et Geoffroy, 2006; Cardinal, 1994; Juteau, 1994; Lafontant, 1994, Thériault, 1994) se sont attardés sur la notion de « capacité organisationnelle ». Ce concept, développé par Breton (1964), fait référence à la capacité d'une communauté à se fixer des objectifs communs et à s'organiser pour les atteindre. Cette action passe impérativement par le pouvoir grâce auquel la communauté parvient à se doter d'institutions pour réaliser ses objectifs. Une communauté qui a une bonne capacité organisationnelle cherche « à contrôler l'ensemble de son fonctionnement, la totalité de ses institutions » (Juteau 1994, 38) pour avoir ce que Breton appelle une « complétude institutionnelle » (Cardinal, 1994). La Révolution tranquille est un très bon exemple d'une époque où les Québécois se sont fixé des buts et se sont dotés des mécanismes nécessaires, en prenant le contrôle de leurs institutions, pour les atteindre.

Or, dans le contexte de la francophonie canadienne, la fragmentation identitaire a mené les francophones à tenter d'avoir une complétude institutionnelle et à prendre le contrôle, de la même manière que les Québécois le faisaient, des institutions à leur disposition. Alors qu'au Québec ces institutions étaient au niveau de l'État provincial, c'est plutôt au niveau communautaire que les francophones vont agir en créant, par exemple, la Société franco-manitobaine ou bien encore la Division scolaire franco-manitobaine. Cette complétude institutionnelle a engendré une forte capacité organisationnelle qui, aujourd'hui, se traduit par des francophonies multiples « politiquement distinctes, chacune engagée dans une lutte à la mesure de ses moyens, les plus fortes du point de vue institutionnel ne reconnaissant comme légitime que leur propre forme d'existence et ne défendant que leur seul intérêt » (Juteau, 1994, 38).

Un fait intéressant à noter est que le divorce de la famille canadienne-française a été encouragé par le gouvernement fédéral. Comme le mentionne Paré, dans son texte « Vers un discours de l'irréversible : les cultures francophones minoritaires au Canada », « à partir des années 1960, le gouvernement canadien, par l'entremise de son puissant Secrétariat d'État, s'engage de manière décisive dans la création et la diffusion de la culture au Canada francophone minoritaire » (Paré, 1999, 501). L'enjeu principal et l'action centrale du gouvernement fédéral dans l'investissement de la culture canadienne-française hors Québec étaient de faire contrepoids, si ce n'est d'enrayer, la montée du nationalisme québécois en soutenant la francophonie hors Québec. Les fonds du fédéral destinés à ces communautés ont mené à :

des formes plus subtiles d'aliénation et de dépendance. [...] Le Secrétariat d'État, peu enclin à faire confiance à l'action pancanadienne venant de Québec, a encouragé une rupture grandissante entre le Québec et les communautés minoritaires francophones au Canada en finançant les programmes sur une base strictement provinciale et en fragmentant ainsi implicitement la réalité culturelle du Canada français dans son ensemble (Paré, 1999, 502).

Au cours des années 1970 et 1980, ces investissements ont permis l'établissement de nombreuses organisations culturelles et le développement de réseaux d'associations culturelles tant en Acadie, en Ontario que dans l'Ouest canadien. En d'autres mots, on a assisté à une institutionnalisation, sur une base provinciale, de la culture franco-minoritaire du Canada (Paré, 1999). Notons toutefois qu'aucune de ces institutions culturelles n'a pu devenir financièrement autonome. En raison de la faible proportion démographique de plusieurs communautés et des structures complexes de financement et d'opération, la création artistique que ces institutions ont engendrée, aussi abondante qu'elle ait été ou le sera, n'a pas été en mesure de se tailler une véritable place sur la scène canadienne, ni nord-américaine ou même sur celle de la francophonie internationale, tel que l'indique cette analyse de Paré :

Fragmentées et avides d'autonomie, les cultures francophones minoritaires n'ont pu négocier qu'avec difficulté leur place dans l'ensemble québécois, puis dans l'ensemble francophone au sens large, puis enfin dans l'ensemble anglophone nord-américain, dont elles sont, qu'on le veuille ou non, partie prenante. [...] L'absence d'une véritable réception des œuvres condamne les écrivains et les artistes à une reconnaissance purement symbolique (article de journaux, prix, présence à la radio de Radio-Canada) sans participation concrète à la circulation économique des œuvres (Paré, 1999, 504).

Il faut comprendre que depuis cette fragmentation de l'identité, les minorités francophones hors Québec sont aux prises avec de graves problèmes de renouvellement démographique. Dans la majorité de ces communautés, un pourcentage important d'individus délaissent leur langue maternelle et s'assimilent à la majorité anglophone. Le tableau ci-dessous, qui présente un portrait démographique des minorités francophones par provinces/territoires, résume très bien la situation. En 2006, huit provinces/territoires affichaient un taux de croissance négatif de francophones, trois affichaient une petite croissance positive, une province et un territoire affichaient un taux inchangé. Seuls les francophones du Yukon ont fait un gain de près de vingt pour cent. Il faut toutefois préciser que la variation des Franco-Yukonois est remarquable grâce à leur petit nombre. N'importe quel changement démographique de plus de 50 personnes change radicalement leur taux de croissance. Par exemple, de 1996 à 2001, cette communauté a décru de 1 170 à 945 individus, ce qui représente une perte de 20 %, alors qu'en 2006, 1165 ont été recensés, représentant un gain de 24,9 %.

**Tableau 1:**  
**Population de langue maternelle française,**  
**Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec,**  
**1996 à 2006<sup>2</sup>**

Régions	1996		2001		2006		Variation	
	No	%	No	%	No	%	96 à 01	01 à 06
Can	6 711 630	23,5	6 782 320	22,9	6 892 230	22,1	1,1	1,6
T.-N & Lab	2 430	0,4	2 360	0,5	2 055	0,4	-3,8	-12,5
Î.-P.-E.	5 715	4,3	5 890	4,4	5 610	4,2	2,8	-4,7
N.-É	36 310	4	35 380	3,9	33 705	3,7	-2,6	-4,7
N.-B.	242 410	33,2	239 400	33,2	235 270	32,7	-1,3	-1,7
Qc	5 741 430	81,5	5 802 020	81,4	5 916 840	79,6	1,1	2
Ont.	499 690	4,7	509 265	4,5	510 240	4,2	1,9	0,2
Man.	49 110	4,5	45 920	4,2	45 520	4	-6,5	-0,9
Sask.	19 895	2	18 645	1,9	16 790	1,8	-6,4	-9,9
Alb.	55 290	2,1	62 240	2,1	64 750	2	12,6	4
C.-B.	56 755	1,5	58 890	1,5	58 890	1,4	3,8	0
Yn	1 170	3,8	945	3,3	1 165	3,9	-20,3	24,9
T.N.-O	1 005	2,5	1 000	2,7	1 000	2,4	0,1	-0,5
Nunavut	415	1,7	400	1,5	390	1,3	-2,2	-3,8
Can hors-Qc	970 200	4,5	980 270	4,4	975 390	4,1	1	0

<sup>2</sup> Statistiques Canada. 2009. (Page consultée le 11 septembre 2011). Population de langue maternelle française, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1996 à 2006, [En ligne]. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-555/table/A5-fra.cfm>.

L'assimilation des francophones a fait couler beaucoup d'encre depuis une vingtaine d'années. Plusieurs auteurs ont tenté même de trouver la (ou les) raison(s) permettant d'expliquer l'assimilation. Les mariages exogames sont fréquemment tenus comme responsables du déclin de la population francophone hors Québec. Pour plusieurs auteurs, tels Bernard (1995) et Edmond (1999), les francophones hors Québec se retrouvent dans un contexte social qui les mène involontairement à contracter une union conjugale avec un membre de la communauté anglophone, tel que Bernard l'expose ici :

Suite à ces grands changements [c'est-à-dire l'effondrement du Canada français], nous pouvons facilement voir que le nouvel environnement social et culturel va favoriser l'exogamie : les francophones sont de plus en plus minoritaires, de plus en plus dispersés et de plus en plus bilingues, trois conditions qui vont expliquer, en partie, l'augmentation des taux d'exogamie (Bernard, 1995, s.p.).

Ainsi, selon ces auteurs, le mariage interlinguistique entre francophones et anglophones « conduit à l'adoption de l'anglais comme langue d'usage au foyer [...] [et comme langue] de la génération suivante » (Edmond, 1999, 289). Lafontant et Martin soulignent par ailleurs que les changements structuraux de la famille, passant d'un modèle nucléaire à la famille recomposée, représentent une nouvelle menace. Selon ces auteurs, il semble que :

d'ores et déjà que l'augmentation des familles reconstituées, parce qu'elles engendrent une multiplication des figures de référence et aussi parce qu'elles instaurent une circulation des enfants entre plusieurs foyers et parfois plusieurs milieux culturels, n'est pas sans avoir d'effet sur la transmission de la langue (Lafontant et Martin, 2000, 504).

En somme, bien que les mariages exogames soient le moyen par lequel les francophones hors Québec s'assimilent, nous croyons que ce type de relation n'est pas en soi la raison pour laquelle ceux-ci abandonnent leur langue mais plutôt une des conséquences. Autrement dit, l'exogamie explique *comment* les francophones s'assimilent, mais ne nous dit rien du *pourquoi*.

Nous sommes de l'avis que la réponse réside dans le manque d'enracinement identitaire ou, selon l'expression de Cardinal, le malaise identitaire (1994). Avec la fin du Canada français, les francophones hors Québec ont, du jour au lendemain, été obligés de se redéfinir en développant de nouvelles assises identitaires. Nous croyons que seule une minorité de ces populations s'est accrochée à la nouvelle identité émergente (territorialisée) et que la majorité lui a tourné le dos. À cela, nous ajouterons que, depuis la rupture, « un processus d'acculturation [s'est installé] conduisant les francophones, surtout les jeunes (Bernard 1994), à s'identifier et à se fondre de plus en plus dans la majorité anglophone (Cardinal, Lapointe et Thériault 1988, 1994), et surtout, à adopter les valeurs et les goûts de celle-ci (Lafontant et Martin 2000) » (Martin, 2008, 4).

Nous croyons aussi que les assises identitaires fragilisées par l'éclatement du Canada français ont eu des répercussions sur l'expression artistique et que la création s'est mise à exprimer, en conséquence, « un malaise jamais résolu, qui dépasse bien [...] le cadre d'un questionnement identitaire » (Paré, 1999, 497). Beaucoup de gens – notamment les professionnels du milieu artistique francophone hors Québec et les bailleurs de fonds du fédéral – pensent que l'art et la culture sont des outils capables de cimenter l'identité francophone et qu'ils sont, par le fait même, susceptibles de

contribuer à palier l'érosion du fait français hors Québec. Or, Paré souligne que « jamais dans l'histoire ces communautés n'ont connu une telle effervescence culturelle, jamais pourtant elles n'ont été démographiquement et socialement si menacées d'extinction » (Paré, 1999, 498). En somme, le dynamisme de la création artistique en milieu francophone minoritaire irait de pair avec un sentiment d'insécurité identitaire. Est-ce que cette effervescence s'est avérée un moyen de ralentir, voire inverser le processus d'érosion de la francophonie? Les lectures que nous avons faites ne nous permettent pas de répondre de façon définitive à cette question. Cela dit, avant de tenter de répondre à cette question très complexe nous pensons qu'il faut d'abord mieux comprendre la dynamique qui existe entre « insécurité identitaire » et « effervescence créative ». Cette dynamique pourrait être abordée selon plusieurs angles, nous avons choisi d'étudier comment les artistes projettent cette insécurité identitaire dans leurs créations.

### **1.1 Le terrain d'étude**

Afin de pouvoir fournir une réponse à cette question de recherche, nous avons choisi de limiter notre étude à la communauté franco-manitobaine. Nous avons fait ce choix pour quatre raisons :

D'abord, c'est une communauté qui a été lourdement touchée par l'assimilation. En 1971, elle comptait plus de 60 000 membres (FCFA du Canada, 2004, 3) alors qu'en 2006, seulement 47 110 Manitobains ont qualifié le français comme étant leur langue maternelle (FCFA du Canada, 2006<sup>3</sup>, 1). Durant cette même période, les personnes parlant français le plus souvent à la maison est passé de 39 600 à 21 550 (FCFA du

---

<sup>3</sup> *Nota bene* : Les données de 2006 de la FCFA du Canada sont basées sur le Recensement de 2006.

Canada, 2006, 7) et, entre 1951 et 2001, leur poids démographique au sein de la province a chuté de 7 % à 4,2 % (FCFA du Canada, 2006, 3). Cela dit, cette communauté demeure dynamique et est malgré tout, celle des Prairies qui résiste le mieux à l'assimilation.

Ensuite, la population franco-manitobaine est géographiquement concentrée. Approximativement 66 % des francophones habitent Winnipeg dont plus de 50 % résident dans les secteurs traditionnellement français, tels Saint-Norbert, Saint-Vital et Saint-Boniface. De plus, la majorité des francophones habitant en région rurale ont élu domicile dans quelques villages et paroisses fondés par des Canadiens français, soit Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne et Saint-Georges pour ne nommer que ceux-ci (FCFA du Canada, 2006, 1). Cette concentration permet de créer des communautés relativement homogènes et suffisamment peuplées pour être capable de développer une identité collective.

Nous choisissons aussi la communauté franco-manitobaine parce que sa population est peu mobile. « Une très nette majorité de Franco-Manitobains était en 2001 à la même adresse qu'en 1996. Un faible 6 % d'entre eux ne résidaient pas dans la province cinq ans auparavant » (FCFA du Canada, 2004, 4). À ceci s'ajoute le fait que, bien que le Manitoba recrute actuellement des immigrants francophones, près 80 % des francophones y vivant actuellement y sont nés (FCFA du Canada, 2006, 5). Par conséquent, nous croyons que le facteur de sédentarité favorisera la compréhension de l'évolution identitaire en permettant d'analyser une population qui, du berceau au tombeau, habite le même territoire.

Enfin, notre projet de recherche se concentrera sur cette communauté francophone du Manitoba parce que l'art y est très présent. On retrouve dans cette petite communauté de 45 000 âmes de nombreux artistes et plusieurs organismes qui ont pour mandat de favoriser la création et la promotion des arts. Par exemple, il y a le Cercle Molière, le Festival du Voyageur, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, l'Alliance Chorale Manitoba, la Chorale des Intrépides, le 100 Nons, les Éditions du Blé, l'Association culturelle franco-manitobaine, etc.

*Nous connaissons-nous seulement  
un peu nous-mêmes, sans les arts?*

*Gabrielle Roy*

## **CHAPITRE II – CADRE THÉORIQUE**

Pour les fins du mémoire, notre cadre théorique se concentrera sur les écrits relatifs aux concepts de l'identité, de la minorité et des arts dans le contexte de la francophonie canadienne. Avant de procéder, nous aimerions cependant reprendre la pensée de Noémie Pascal en précisant qu'« il est impossible de donner des réponses figées et définitives à un questionnement d'ordre ontologique comme celui qui entoure l'identité [et le concept de minorité]; tout comme il est impossible de réellement saisir dans sa globalité la musique [et les arts en général] en devenir [...] [que sont ceux] du présent » (Pascal, 2005, 56). Ce chapitre reste donc une lecture et une interprétation subjective de l'expression artistico-identitaire en milieu minoritaire canadien.

### **2.1 L'identité et la minorité**

Lorsque nous parlons d'identité, il est important de distinguer l'identité *individuelle* de l'identité *collective* ou *sociale*. La première gravite autour des réponses à la question « qui suis-je? » alors que la seconde découle du reploiement collectif « qui sommes-nous? ». Pour répondre à « qui suis-je? », on peut fournir des réponses d'ordre technique en s'inspirant des informations présentes sur le permis de conduire (nom, sexe, couleur des yeux, taille, date de naissance) mais de telles réponses ne permettent pas de saisir l'essence individuelle. Ce serait dresser le portrait d'une personne en se limitant à la forme, comme si l'individualité pouvait faire abstraction du fond, soit le côté de la personne qui est fondé sur le rapport avec soi et avec autrui.

Or, la quête de l'identité individuelle est liée à la découverte de son être sous toutes ces facettes qui, il faut le mentionner, ne sont pas statiques. Comme l'écrit Pascal, « la recherche d'identité individuelle, liée étroitement à la recherche de notre être, est donc une quête sans fin — son objet étant mouvant — et dans laquelle nous faisons face à notre propre éclatement — notre pluralité » (Pascal, 2005, 57). Répondre à la question « qui suis-je? » c'est donc affirmer qu'on est une personne, une *unité*, et que cette dernière est le construit de différentes composantes en évolution. Autrement dit, la réponse à « qui suis-je? » est de saisir qu'on est « à la fois un (en tant qu'individu) mais pluriel [...] tout réuni dans un même corps » (Pascal, 2005, 57).

Notons par ailleurs que la définition que donne un individu de lui-même est, du moins en partie, forgée par la société où, en tant qu'*unité*, il est mis en relation avec les autres (*unités*). Par opposition aux autres, la personne prend conscience de son individualisme et de sa volonté d'affirmer sa différence, voire son *unicité*, face aux autres membres de la société. « Qui suis-je? [c'est chercher] à être un, d'abord, et cet un est moi — personne d'autre » (Pascal, 2005, 57). Donc, l'identité individuelle relève d'une quête ambiguë d'unité et d'unicité, du rapport entre les deux ainsi que de la mise en relation avec les autres (Pascal, 2005, 58). Comme le résume ici Lafontant :

L'identité est la définition qu'un sujet donne de lui-même, énonçant ce qui le caractérise et en fait l'unité. Cette définition, en changement continu, est le résultat d'un rapport complexe, fait de mimétisme et d'opposition, avec l'environnement social, particulièrement le rapport aux *autrui significatifs* (Lafontant, 1994, 53).

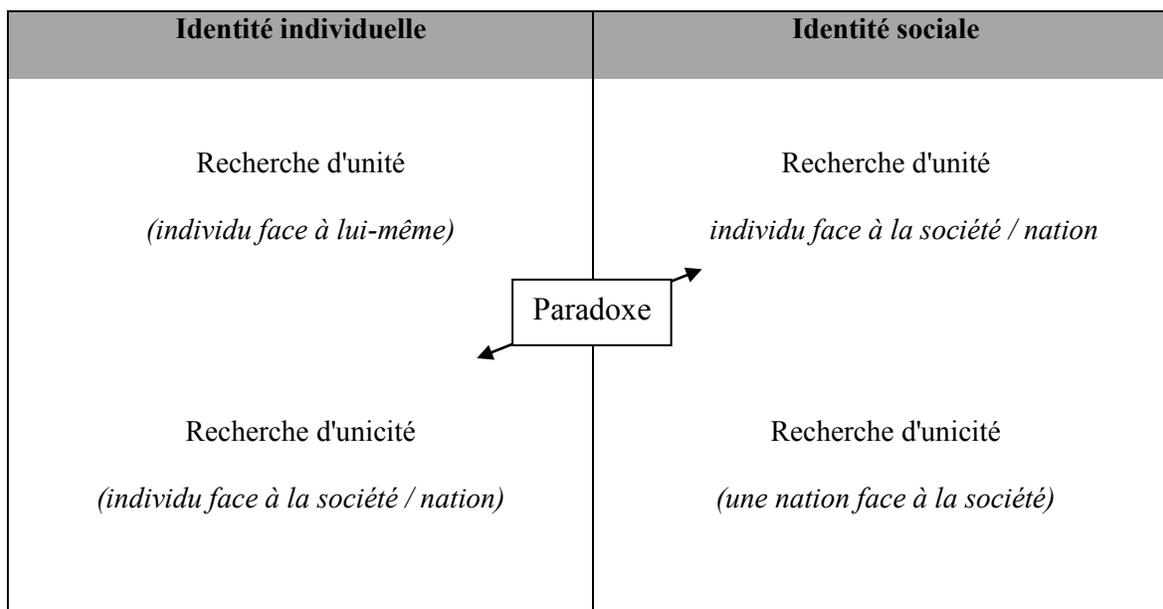
À cela, ajoutons que la société a également, selon nous, un rôle important dans la construction de l'identité individuelle puisqu'elle transmet certaines valeurs et idéologies qui nourrissent l'identité sans toutefois compromettre ni l'unité, ni l'unicité d'une personne.

Maintenant, comment peut-on répondre à la question « qui sommes-nous? ». Selon Pascal, la recherche de l'identité collective passe par la même logique que la recherche de l'identité individuelle, c'est-à-dire par la dialectique entre l'unité et l'unicité. « L'identité sociale pourrait en effet se définir comme la recherche d'unité d'un individu avec un ensemble d'individus, puis la recherche d'unicité de ce regroupement par rapport à l'ensemble de la société » (Pascal, 2005, 57-58). En d'autres termes, l'identité collective découlerait de la recherche d'éléments rassembleurs permettant de créer une unité, voire une cohésion sociale basée, par exemple, sur la langue, une histoire commune, un territoire, etc. Cette unité collective, en se juxtaposant à d'autres collectivités, chercherait donc à affirmer son unicité et ses différences par rapport aux autres.

Selon Lafontant, cette volonté sert aussi de force motrice pour inspirer le mouvement collectif. « L'identité réfère à un ensemble de caractéristiques conventionnelles par lesquelles les membres d'un groupe signalent des croyances et des intérêts communs que leur action coordonnée vise à promouvoir » (Lafontant, 1994, 53). Afin de mener une action coordonnée au nom du groupe et d'ainsi affirmer sa différence, l'organisation de ce dernier serait nécessaire.

Il faut clarifier l'idée que la quête identitaire du « qui suis-je? » et du « qui sommes-nous? » est, en soi, paradoxale. Tel que le présente le diagramme ci-dessous, le paradoxe découle du besoin d'unicité individuelle et du besoin d'unité sociale. Le paradoxe ne sous-entend cependant pas que l'un domine l'autre. Plutôt, ce sont « deux partis [qui] doivent apprendre à coexister en harmonie sans s'anéantir » (Pascal, 2005, 57-58) pour forger l'identité individuelle et sociétale.

**Tableau 2 :**  
**Paradoxe identitaire**



**Source :** Pascal, Noémie. 2005. « Identités dans un monde de pluralité : musique(s) et société(s) au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle ». Circuit : musiques contemporaines, vol. 15, n° 2, p. 58.

Cela dit, comment les réponses à la question « qui sommes-nous? » s'inscrivent-elles dans le contexte de la francophonie canadienne? Les écrits de la sociologue Danielle Juteau nous éclairent sur ce point. Dans l'essai intitulé « Multiples francophonies minoritaires : multiples citoyennetés », elle fournit une base théorique de la définition des minorités francophones dont un des éléments est en lien avec les notions que nous venons d'élaborer.

Juteau, en reprenant les propos de Wirth (le « père sociologique » du concept de minorité<sup>4</sup>) explique qu'un groupe est dit minoritaire non en raison de sa race, de sa langue ou de sa religion mais plutôt en fonction des rapports sociaux qu'il entretient avec le reste de la société. Bien que les groupes minoritaires puissent se définir à l'aide de leurs caractéristiques objectives (physiques, économiques, politiques ou autres), ce sont leurs traits subjectifs, fondés sur les rapports, qui leur permettent de reconnaître leur particularité. « It is not the specific characteristics, therefore, whether racial or ethnic, that mark a people as a minority, but the relationship of the group in the society in which they live » (Wirth, 1945, 352). Précisons que pour Wirth, ce sont les rapports de discrimination, et même de persécution, qui opposent le groupe minoritaire au groupe majoritaire et qui le mènent à prendre conscience de son statut de minorité (Juteau, 1994, 34-35).

Nous sommes de l'avis que cet argument s'applique au Canada français. En effet, nombreux sont les exemples, tels la pendaison de Louis Riel, le règlement XVII, le Rapport Durham, la Déportation des Acadiens, et nous en passons, qui démontrent que la

---

<sup>4</sup> Le terme minorité est apparu après la seconde guerre mondiale lorsque le texte de Wirth, « The Problem of Minority Groups », a été publié dans le recueil The Science Of Man In The World Crisis en 1945.

persécution a joué un rôle important dans l'émergence de l'identité canadienne-française. Par contre, dans le contexte moderne, il serait excessif d'affirmer que la persécution est le fondement identitaire des francophones hors Québec. La réflexion de Wirth et son concept de socialisation et d'opposition restent néanmoins appropriés dans le sens où « le sentiment de distinction face à l'Autre est un facteur prépondérant dans l'affirmation identitaire » (Bousquet-Bérubé et Geoffroy, 2006, 214). Confrontée à la majorité anglophone, la minorité francophone saisit ce qui constitue sa différence : elle perçoit sa langue maternelle, son histoire et sa culture, comme des balises d'unité et d'unicité tout en reconnaissant les limites et les défis d'ordre démographiques, politiques et économiques qui les sous-tendent. Ce rapport nourrit à la fois le sentiment de minorisation et la volonté d'affirmer, de célébrer et de préserver son unicité. La mer linguistique anglaise de l'Amérique du Nord permet donc aux francophones, et surtout à ceux à l'extérieur du Québec, de constater qu'ils habitent des archipels<sup>5</sup>, d'appréhender les enjeux qui sont associés à cet isolement et de choisir soit de continuer à s'attacher à l'unité minoritaire, soit de se noyer dans cet océan et de joindre la majorité.

## 2.2 Étudier l'art

Selon Sing, la production artistico-culturelle comporte trois étapes. D'abord, il y a la création qui se réalise par le biais d'une relation dialectique en forme de triptyque entre l'artiste, son imaginaire et le monde réel. Le bagage culturel, le patrimoine identitaire et l'environnement dans lequel habite l'artiste influencent son imaginaire et, par conséquent, sa création. Ensuite, il y a la diffusion de celle-ci permettant à l'artiste de

---

<sup>5</sup> La notion d'archipel pour désigner la francophonie américaine vient de Dean Louder et Éric Waddell qui ont publié en 1983 le collectif Du contient perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique aux Presses de l'Université Laval.

rejoindre un public, un interlocuteur, et de l'amener à s'intéresser à son œuvre pour qu'il la consomme par voies sensorielles. Enfin, il y a la réception de la création et la reconnaissance de cette dernière par l'interlocuteur (Sing, 2000, 138). Précisons qu'à ce dernier stage, la reconnaissance de l'œuvre par son auditoire n'est pas sans influence; alors que l'environnement physique et la culture identitaire de l'artiste ont une incidence sur son œuvre, cette dernière influence en retour l'identité du public. En fait, l'interlocuteur s'identifie à certaines notions identitaires telles qu'exprimées par l'artiste. Nous pouvons donc dire que l'art et l'identité collective sont en relation d'interdépendance, l'art est à la fois l'expression d'une identité et la force motrice de la création de cette identité, et simultanément l'identité est source d'inspiration de la création. En étudiant l'art, nous sommes en mesure d'analyser, d'une part, la représentation identitaire telle qu'exprimée par les artistes et, d'autre part, les notions de base auxquelles adhèrent les membres d'une communauté, ce qui, en revanche, permet de comprendre la construction de cette identité (Fortin, 2011, 49-50).

Si on peut comprendre une société à travers les œuvres qui y sont produites, celles-ci ont aussi un effet en retour sur le social. L'art propose une vision du monde dont les acteurs sociaux peuvent se saisir. Il ne suffit pas d'en analyser l'esthétique pour saisir la portée des œuvres; elles véhiculent un imaginaire : des projets, voire des utopies. Comprendre l'art d'une société à un moment donné, exige de saisir ces projets, ces utopies. Mais saisir ces utopies renseigne sur la société où elles se développent (Fortin, 2011, 50).

Tessier abonde dans ce sens. Pour lui, l'étude des arts sert de support aux études classiques qui visent à saisir le pouls et la vitalité d'une société. Alors que les études dites statistiques, anthropologiques, sociologiques, politiques, etc. permettent d'analyser une communauté ainsi que les enjeux auxquels elle fait face, l'étude des arts permettrait, quant à elle, d'appréhender les sentiments qu'éprouve la communauté face à ceux-ci. Selon Tessier « un tableau statistique permet d'évaluer l'ampleur de l'assimilation dans une région donnée. Un extrait de poème [...] [donne] accès aux interrogations, aux angoisses existentielles d'une communauté linguistique en situation de minorité » (Tessier, 1995, 2001).

Nous devons néanmoins nuancer ce propos. Tout en essayant de comprendre le cri identitaire véhiculé par les artistes, il faut être prudent de ne pas figer l'identité en se basant uniquement sur un jugement temporel. L'identité et les notions associées, comme le territoire, « ne sont pas définies une fois pour toutes : à chaque étape du mouvement historique, elles s'affirment dans des réalités sociales nouvelles et toujours mouvantes » (Azam, 2002, 186). Donc, l'identité, et de surcroît l'art, sont en mouvance perpétuelle, et leur analyse doit prendre en compte leur évolution (Saint-Martin, 1987, 19).

Par ailleurs, il faut comprendre que l'identité exprimée par un artiste est en soi une construction de représentations subjectives. Dans son texte, « Identités dans un monde de pluralité : musique(s) et société(s) au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle », Pascal s'était intéressé à l'expression musicale, mais nous croyons que son propos s'applique aux autres disciplines artistiques. Pascal affirme que l'œuvre artistique peut être porteuse à la fois de l'identité de la collectivité, de l'identité individuelle du créateur, de la conception

identitaire de ce dernier et de la relation qu'il entretient avec la collectivité. La création peut être la somme de ces différents éléments, mais elle peut aussi se restreindre à un, ou à quelques-unes de ces composantes.

En effet, la lecture de discours musicologiques abordant l'identité révèle rapidement que sous une même appellation se trouve une multitude de réalités qu'il est parfois difficile de relier entre elles : identité d'une œuvre face à sa nation ou à elle-même, identité d'un compositeur face au milieu ou à lui-même, identité d'une nation par sa musique, identité d'un compositeur par son œuvre (Pascal, 2005, 55).

Certes, certaines créations artistiques peuvent n'avoir aucun lien avec l'identité et peuvent être simplement un projet personnel sans vocation sociale. Cependant, ce qu'il faut retenir pour les fins de ce mémoire est que les différentes formes d'art peuvent contribuer à la construction identitaire de l'artiste et/ou de sa communauté, ainsi que la relation qui existe entre ceux-ci.

### **2.3 La précarité expressive**

Selon plusieurs des auteurs qui se sont penchés sur les arts en milieux franco-minoritaires (Dorais, 1984; Gaboury-Diallo, Balcaen et Annandale, 1999; Hotte 2000) un thème récurant chez les artistes de ces communautés est la précarité identitaire. Comme l'écrit Hotte, c'est « la condition marginale des Franco-Ontariens qui sera le plus souvent mise en scène. L'œuvre entière de Patrice Desbiens, la poésie de Pierre Albert, le théâtre de Jean Marc Dalpé, par exemple, font une large part à cette thématique » (Hotte, 2000, 63).

Dans *Les francophones de l'Ouest canadien : production et vie culturelles*, les auteurs Gaboury-Diallo, Balcaen et Annandale dressent un tableau similaire de la reproduction artistique des francophones de l'Ouest. À l'aide d'un bref survol historique, ces auteurs répertorient les thèmes « de l'isolement, de la conquête, de la colonisation, et de la lutte pour la survie de la francophonie » (Gaboury-Diallo, Balcaen et Annandale, 1999, 558). Ils citent des écrivains comme Gabrielle Roy (l'auteure la plus connue de l'Ouest francophone) pour illustrer ce constat. Les auteurs rapportent, entre autres, le fait que Roy souligne, dans son autobiographie, la réalité à laquelle fait face la grande majorité des francophones hors Québec, soit celui de la minorisation et du sentiment d'infériorité. « Quand donc ai-je [écrit Gabrielle Roy] pris conscience pour la première fois que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée en inférieure » (Roy, 1984, 11). Gaboury-Diallo, Balcaen et Annandale rapportent aussi que d'autres auteurs comme Marguerite Primeaux, Simone Chaput, Michel Marchildon, Gilles Valais et Annette Saint-Pierre abordent dans leurs œuvres les thèmes d'altérité, d'incompréhension, d'incommunicabilité et de nostalgie d'un passé plus glorieux que leur situation actuelle.

Hotte, dans son texte *La production du patrimoine*, avance aussi que la critique des œuvres produites en milieu minoritaire est lourdement influencée par la précarité.

L'homogénéité du discours critique sur la littérature franco-ontarienne est remarquable.

La norme dans la critique franco-ontarienne est de faire de l'écrivain franco-ontarien et de son œuvre « une métaphore de l'existence collective » (Paré, 1994b : 32). La critique adopte donc un mode de lecture où l'œuvre explique la vie de l'auteur et l'existence collective et où l'existence collective explique l'œuvre (Hotte, 2000, 63).

Hotte poursuit son argumentation en citant des auteurs qui ont perçu le suicide d'André Paiment (1978), jeune artiste Ontarois et membre fondateur de la Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario (CANO), comme l'acte ultime de sa création artistique. En fait, Hotte reprend cette citation pour expliquer son analyse : « Mais qui a tué André! À la poutre de son logis, il pend, et Pilate de dire : Je m'en lave les mains. L'acculturation et les Franco-Ontariens : hélas!... » (Dorais, 1984, 28).

À la lumière de ce qui précède, nous sommes de l'avis que la fragilité identitaire, telle qu'exprimée par des œuvres artistiques et les critiques qui leur sont associées, a eu comme conséquence de nourrir un sentiment de précarité au sein des minorités linguistiques du Canada. Avec comme thématiques la vulnérabilité, la labilité et la marginalité, les arts produits par les minorités francophones ont dépeint un avenir incertain du fait français hors Québec, qui a découragé l'interlocuteur d'y adhérer.

Le rapport entre la minorité francophone et la majorité anglophone au niveau de la production artistique est aussi un facteur important à prendre en considération dans le cadre de notre étude. Comme nous l'avons souligné précédemment, en nous appuyant sur les conclusions de Paré (1999), le succès des minorités francophones sur la scène artistique à l'extérieur de leur territoire est limité. Certes quelques auteurs et artistes sont déjà parvenus à percer d'autres marchés, mais la reconnaissance de la production d'une communauté en son entier, outre-frontière, reste modeste. Cela va de soi selon Gauvin. Pour cette dernière, l'art des minorités (ou petites nations pour reprendre son expression) « donne naissance à un art "handicapé" parce que tout le monde (la critique,

l'historiographie, les compatriotes comme les étrangers) le colle sur la grande photo de famille nationale et ne le laisse pas sortir de là » (Gauvin, 2008, 121). Elle affirme même :

La littérature des petites nations semble condamnée à un perpétuel balancement entre le peu connu, le mal connu ou le pas connu du tout, ce qui est le plus lourd des handicaps, leur existence même étant question. Rappelons le titre du livre de Patrice Desbiens, *L'homme invisible / The Invisible Man* (1981), qui met en évidence la situation de l'écrivain franco-ontarien dont les œuvres risquent de demeurer confidentielles, ignorées en dehors du cercle de son public immédiat (Gauvin, 2008, 124).

Selon nous, cet isolement artistique est venu augmenter la crise identitaire présente dans les communautés francophones du Canada. La culture dominante anglophone et nord-américaine, en asphyxiant les expressions d'autres lieux, a fait obstacle au développement de véritables alternatives culturelles.

Nous croyons donc que, premièrement, la précarité identitaire exprimée par le biais de la création artistique et, deuxièmement, le fait que cette expression soit reléguée au second rang, ont eu des impacts négatifs sur la rétention culturelle ayant comme résultat l'assimilation des communautés francophones.

#### **2.4 Une nouvelle expression identitaire**

De récentes études démontrent que le sentiment d'identité chez les minorités francophones est en évolution. D'après Forest et Gilbert, « une nouvelle figure identitaire, celle du francophone mondialisé, est apparue dans le discours et, avec elle,

celle d'une identité choisie » (Forest et Gilbert, 2010, 368). Comme l'écrit Lacombe : « la fine pointe de la pensée actuelle, paraît-il, serait caractérisée par l'instabilité, le devenir, le changement et la différence plutôt que par le partage d'une identité commune ou par la permanence d'une essence individuelle stabilisée par son inscription dans le collectif » (Lacombe, 2007, 20). Bourdeau avance même que le discours contemporain est dominé par une pensée qui prescrit que « le métissage et l'altérité, c'est bien, alors que la distinction et la différence, c'est mauvais [...] que le bilinguisme, c'est *in* alors que l'unilinguisme c'est *out* [...] que l'enracinement, c'est folklorique alors que la perméabilité aux influences interculturelles, c'est la modernité » (Bourdeau, 2000, 161).

Il faut toutefois comprendre que ce choix identitaire, dans le contexte de la francophonie canadienne, ne se limite pas impérativement à la minorité francophone. Quelqu'un pourrait choisir à la fois d'être membre de la francophonie et d'être membre de la majorité canadienne, voire des autres milieux culturels, comme bon lui semble. C'est aussi la raison pour laquelle, en milieu minoritaire, on entend souvent parler d'identité bilingue ou biculturelle<sup>6</sup> (Forest et Gilbert, 2010, 369, 270). Tel que résumé par Forest et Gilbert :

---

<sup>6</sup> Par exemple, les recherches de Lafontant, qui s'est beaucoup intéressé à la communauté franco-manitobaine, lui ont permis de noter « que les jeunes Manitobains de langue maternelle française se déclarent, pour la plupart, bilingues » (Lafontant, 2008, 410).

un discours de la diversité se propage et propose le dépassement des frontières identitaires qui avaient été jusqu'ici au coeur de la définition de la francophonie canadienne, pour exalter son métissage, son hybridation culturelle. Plus inclusif, ce discours témoigne d'une reconnaissance du caractère pluriel de l'identité, doublé du refus d'une vision d'un ancrage identitaire dans une seule culture, sur un territoire bien balisé. [...] La nature collective, unitaire, de la référence est ainsi évacuée, et avec elle sa dimension politique, historique (Forest et Gilbert, 2010, 369).

Au Manitoba français, ce dilemme entraîné par l'adhésion à la communauté et simultanément à la société est présent. Alors que l'identité franco-manitobaine a longuement été associée à la filiation paternelle et aux références historico-culturelles, elle a évolué pour ne devenir qu'une option parmi tant d'autres.

L'identité franco-manitobaine est une identité «incertaine» et en constante évolution [...] [ce qui] entraîne une remise en question de l'homogénéité du groupe. [...] Cette identité a été jusqu'à présent essentiellement [...] marquée par l'importance des liens de parenté et de la descendance généalogique. Elle devient de plus en plus une « question de choix et de contexte » (Bousquet-Bérubé et Geoffroy, 2006, 208-209).

Cela étant dit, nous nous questionnons à savoir si cette nouvelle identité peut être source d'inspiration chez les artistes modernes. De là découle la question de recherche qui structure ce mémoire.

## 2.5 Question et hypothèse de recherche

*Question de recherche* : L'art produit par les minorités francophones du Canada exprime-t-il toujours le malaise identitaire engendré par la fin de la nation canadienne-française?

*Hypothèse de recherche* : Bien que le malaise identitaire issu de l'effondrement du Canada français soit toujours présent, l'expression artistique des Franco-Manitobains est moderne et cosmopolite et reflète une nouvelle identité fondée, non pas sur l'appartenance mécanique à un groupe, mais sur l'appartenance par choix et non exclusive à cette communauté.

*Sous-question de recherche* : Si ce choix, comme fondement identitaire, est à la base de la création franco-manitobaine, il existe donc une pluralité dans l'expression artistique. Dans cette perspective comment « à plus grande échelle, [...] [l'identité] peut-elle trouver son unité culturelle avec, en mains, des oeuvres qui se veulent uniques dans leur pluralité? » (Pascal, 2005, 63)

*Sous-hypothèse de recherche* : Cette sous-question de recherche nous mène à émettre l'hypothèse selon laquelle la pluralité artistique offre une panoplie de références identitaires, qui, à son tour, facilite le choix de faire, ou de ne pas faire, partie d'une communauté. Pour reprendre les propos de Taylor :

Chacun a le droit d'organiser sa propre vie en fonction de ce qu'il juge vraiment important et valable. Il faut être sincère envers soi-même et chercher en soi-même son propre épanouissement. En quoi consiste cet épanouissement? En dernière analyse, c'est à chacun de le déterminer pour soi-même. Personne d'autre ne peut ou ne doit essayer de lui dicter quoi que ce soit (Taylor, 1992, 26).

Ainsi, la pluralité artistique met en perspective les multiples possibilités du choix identitaire, ce qui facilite l'épanouissement individuel, et, par ricochet, celui de la communauté.

*Les infrastructures culturelles n'ont pas créé  
le génie de la communauté mais, comme ailleurs au pays,  
elles ont permis aux talents de se développer chez eux et à  
des corpus en littérature, en arts visuels et en musique,  
de s'établir et de témoigner d'un particularisme.*

*J.R. Léveillé*

### **CHAPITRE III – CADRE OPÉRATOIRE**

Les francophones qui habitent aujourd'hui le Manitoba descendent à la fois des Voyageurs qui s'aventuraient sur les berges de la rivière Rouge pour faire la traite des fourrures avec les Amérindiens et des colons (principalement originaires du Québec) venus s'y établir avec « le rêve de construire un Canada francophone et catholique, parallèle à celui des anglophones protestants, et capables d'exercer un contrepoids à l'emprise britannique sur l'Amérique du Nord » (Martin, 2008, 1). Conséquemment, lorsque le Manitoba s'est joint à la Confédération canadienne en 1870, cela a été en tant que province bilingue. Notons que le statut de bilinguisme n'a perduré que quelques années. La province est devenue unilingue anglophone en 1890 et, au cours du vingtième siècle, les Franco-Manitobains ont été assujettis à de nombreuses politiques assimilatrices mises en place par leurs concitoyens parlant la langue de Shakespeare.

Cela n'a pas empêché les Franco-Manitobains de développer et de faire prospérer des institutions favorisant leur épanouissement. Aujourd'hui, ils ont à leur disposition des organisations qui œuvrent tant en éducation, en santé, en culture, en politique qu'en

économie. À titre d'exemples, mentionnons : la Division scolaire franco-manitobaine (responsable de la direction des écoles primaires et secondaires de langue française), l'Université de Saint-Boniface<sup>7</sup>, l'Hôpital de Saint-Boniface, la Société Franco-manitobaine, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, le Centre culturel franco-manitobain, l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, le Réseau action femmes, le Conseil jeunesse provincial, etc. (Martin, 2008).

Les arts occupent aussi une place importante au sein de la communauté franco-manitobaine et jouent un rôle important dans la sauvegarde et l'émancipation de son identité (Hébert, 1994). Les institutions culturelles énumérées ci-dessus (et d'autres que nous mentionnerons ci-dessous) travaillent avec acharnement à développer, à soutenir et à promouvoir la scène artistique franco-manitobaine. Par conséquent, cette communauté favorise le développement de nombreux artistes talentueux qui, dans certains cas, font carrière sur le plan national, voire international, comme cette citation l'illustre :

Combien [...] connaissent, par exemple, Ronald Lavallée, Franco-Manitobain « pure laine », dont le roman *Tchipayuk* fait fureur en France depuis sa publication en 1987? En poésie, Paul Savoie, Placide Gaboury et Roger Léveillé ont chacun produit de nombreuses oeuvres qui ont été bien reçues au Québec et ailleurs au Canada (Hébert, 1994, 67).

---

<sup>7</sup> Ce n'est que depuis septembre 2011 que l'Université de Saint-Boniface est appelée ainsi. Avant, elle était connue sous le nom du Collège universitaire de Saint-Boniface.

L'auteur-compositeur-interprète et comédien Daniel Lavoie est un autre exemple d'un Franco-Manitobain qui rayonne autant au Canada qu'à l'étranger. Sur le plan local, on retrouve aussi une panoplie de musiciens, peintres, photographes, poètes, romanciers, dramaturges qui font carrière dans les arts au Manitoba. Nadia Gaudet, Lise Gaboury-Diallo, Danielle Sturk, Danielle Burke, Marc Prescott, Dominique Rey, Roger Lafrenière, Louis-Philippe Corbeil, Léo A. Brodeur, Rossel Vien et George Morissette ne sont que quelques exemples (Hébert, 1994). L'analyse des disciplines du théâtre, de la musique, des belles-lettres et des arts visuels dans les sections suivantes nous permettra d'explorer davantage la création artistique franco-manitobaine et les institutions qui la soutiennent.

### **3.1 Le théâtre**

Le théâtre est une des, sinon « la », discipline artistique qui eut le plus de succès au Manitoba francophone. Un des responsables de ce succès est sans aucun doute le Cercle Molière. « Fondé en 1925, il est la plus ancienne troupe de théâtre au Canada qui soit encore active, tant du côté français que du côté anglais » (Lévesque, 1982, 91). Le succès du Cercle à travers les années est surtout attribuable à sa capacité d'évoluer au même rythme que les goûts et mœurs du public franco-manitobain. Aujourd'hui, cette troupe joue les grands classiques français tout en accordant une place importante aux pièces locales (Dubé, 2008, 12).

Les origines du théâtre franco-manitobain sont liées à l'Église catholique. Les premières traces remontent à l'arrivée des Sœurs Grises au Manitoba en 1844. Venues prendre en charge l'éducation des Canadiens français, les sœurs ont mis sur pied les premières représentations théâtrales afin de rendre hommage à l'Évêque de Saint-

Boniface (Lévesque, 1982, 91). Au Collège universitaire de Saint-Boniface (l'ancêtre de la présente Université), les séminaristes étaient aussi initiés au théâtre. Les Jésuites responsables, à l'époque, de l'institution considéraient cette discipline comme un vecteur important d'éducation. Ils n'hésitaient donc pas à mettre en scène leurs séminaristes pour présenter les classiques de Molière, Racine et autres (Filteau, 1981, 140).

Mentionnons en outre jusqu'à la moitié du XXe siècle, le théâtre canadien-français (incluant celui du Manitoba) était également un véhicule de promotion des valeurs fondamentales de la « race canadienne-française ». Tel que l'explique Laporte :

l'époque de son institutionnalisation progressive au tournant des XIXe et XXe siècles, le théâtre francophone au Québec et ailleurs au Canada relève à priori d'une culture instituante commune, selon l'acception qu'en donne Gérard Bouchard, dès lors que le discours nationaliste sur les Canadiens français tenu par l'Église et certains intellectuels, dont le chanoine Lionel Groulx, vise à confirmer la race dans des valeurs uniques (langue française, religion catholique, morale, famille) (Laporte, 2006, 50).

Il est possible de dresser le même constat pour les autres disciplines artistiques, dans le sens où la population s'initiait aux arts pour être en mesure de prendre part aux rites ecclésiastiques et fêtes religieuses.

J'AI RETROUVÉ, DANS DES CARTONS OUBLIÉS [sic] là sur des étagères poussiéreuses de mon sous-sol sombre, des souvenirs de temps oubliés. Des livrets qu'on m'a légués ou dont personne ne voulait. Des livrets de théâtre. Des livrets d'opérettes. De temps anciens. De villages isolés. De paroisses et de clochers. Les acteurs et les actrices? Mes grandes tantes et mes grands oncles qui aimaient déclamer, comme on dit. À l'école, ils apprenaient le piano, la diction, le chant classique. Des cantiques pour la Fête Dieu, des chants grégoriens pour les vêpres. Et s'ils jouaient dans des séances ou dans des scénettes, c'était souvent des histoires de saints ou de martyrs, d'apparitions ou de miracles passées au peigne fin par le clergé. Les lieux de diffusion étaient souvent les sous-sols d'église ou les salons des maisons privées (Vallée, 2009, 5).

Cela dit, et comme nous l'avons évoqué ci-dessus, le concept de « race canadienne-française » a disparu au début des années 1970 et a été remplacée par des identités provinciales. Bien que ce ne fût pas instantané, la représentation théâtrale au Manitoba s'est ajustée en conséquence. La vocation religieuse disparut. Les classiques français ont continué à être présentés, mais progressivement, une place a été accordée aux dramaturges locaux. La première pièce proprement franco-manitobaine jouée à Saint-Boniface s'institulait : *Je m'en vais à Régina*<sup>8</sup> de Roger Auger. Elle a été mise en scène par le Cercle Molière en 1976. Aujourd'hui, les pièces franco-manitobaines font partie intégrante de la programmation; au cours de la dernière décennie, le Cercle a même réussi « à mettre en scène deux saisons complètes de création entièrement franco-manitobaine » (Léveillé, 2002, 11).

---

<sup>8</sup> Cette pièce « trace la désintégration de la famille Ducharme sous le feu de l'assimilation » (Hébert, 1994, 70).

Dans, *Current Trends in Franco-Manitoban Theatre*, Joubert affirme qu'il existe trois tendances sur la scène théâtrale contemporaine du Manitoba français. D'abord, elle met en scène « le drame documentaire » qui se veut un portrait de la francophonie manitobaine face à l'assimilation. *Je m'en vais à Régina*, cité ci-haut, en est un exemple. Ensuite, elle privilégie les représentations du passé et des moments clés qui ont marqué l'histoire et l'imaginaire collectif de la communauté franco-manitobaine. Enfin, il y a les pièces postmodernes. Ces dernières veulent démystifier le théâtre et « se distancier d'un modèle sacralisé que l'on présente comme étant inopérant » (Joubert, 1990, 120, cité par Hébert, 1994). La troupe de théâtre de l'Université de Saint-Boniface, *Chiens de Soleil*<sup>9</sup>, œuvre davantage dans ce troisième type de théâtre. *Chiens de Soleil* cherche à mettre en œuvre un théâtre expérimental sans se soucier vraiment des conséquences ou de plaire au public. L'ancien codirecteur de cette troupe, Marc Prescott, explique de surcroît que « le Cercle Molière peut avoir un spectacle qui floppe [sic], [...] mais pas toute une saison. *Chiens de soleil* peut avoir une saison qui floppe [sic]. On est là pour essayer des choses, on prend des risques artistiques, sur le fond comme sur la forme. On est un théâtre alternatif à projets » (Dubé, 2008b, 22). Prescott explique de plus que lorsqu'il était étudiant au Collège universitaire de Saint-Boniface (aujourd'hui l'Université Saint Boniface) et membre de cette troupe expérimentale, une des motivations derrière son écriture était de se distancier du théâtre classique, de mettre en scène le véritable Franco-Manitobain et de poser un regard critique sur sa communauté (Léveillé, 2006, 27). Avec sa pièce *Sex, Lies et les FM*, Prescott dit que « la langue utilisée au Cercle Molière n'était

---

<sup>9</sup> Mis sur pied il y a trois décennies, *Chiens de Soleil* a comblé le vide créé par la discontinuation de CM2, la troupe avant-gardiste du Cercle Molière (Léveillé, 2002, 12).

pas celle de mes amis, de mes contemporains. Dans ma pièce, il y avait du franglais, du code switching<sup>10</sup> – il y avait même un personnage anglophone » (Dubé, 2008b, 22).

Ce mélange entre le moderne et le classique, entre le local et l'étranger, entre l'affirmation identitaire et le retour à un passé plus glorieux a été la clé du succès du théâtre franco-manitobain, notamment pour le Cercle Molière. « En 2008, la plus ancienne troupe de théâtre au Canada demeure celle qui connaît la plus forte pénétration de son marché, toutes proportions gardées : avec 1 350 abonnements, le guichet est fermé à double tour 90 jours par année » (Dubé, 2008, 12).

### **3.2 La musique**

La scène musicale franco-manitobaine est caractérisée par plusieurs facteurs limitatifs. Tout d'abord, il n'existe pas d'institutions conventionnelles de développement musical. En fait, le Manitoba ne compte ni maison de disques ni producteurs francophones. Il n'y a pas non plus d'imprésarios. Le marché francophone et ses débouchés sont aussi limités. Il faut se rappeler que la communauté francophone, avec ses 45 000 membres, est un marché relativement petit et que les anglophones n'ont pas tendance à écouter de la musique française. De plus, les débouchés à l'extérieur du Manitoba se font rares. Certains musiciens ont, certes, réussi à percer le marché du Québec (p.ex. les Surveillantes<sup>11</sup>) et d'autres se sont exilés dans la belle province pour parvenir à vivre de leur art (p.ex. Daniel Lavoie). Par contre, chaque réussite reste quasiment une exception en ce sens qu'elle succède généralement à une dizaine ou plus

---

<sup>10</sup> L'alternance, par les personnages, entre le français et l'anglais lorsqu'ils parlent.

<sup>11</sup> Par exemple, les Surveillantes ont participé aux Francofolies de Montréal de 2011.

de tentatives à succès mitigé, principalement à cause de la concurrence féroce du marché québécois (Marchildon, 2007).

Par ailleurs, les musiciens francophones du Manitoba doivent porter de multiples chapeaux. Ils doivent jouer à la fois, et en même temps, les rôles d'artiste, d'agent, de producteur et de réalisateur, tout en s'occupant de la logistique relative à la location de salles de concert, à la mise sur pied des tournées et aux arrangements que ces dernières nécessitent (p.ex. hébergement, transport, location d'équipement, etc.). Cela n'empêche toutefois pas les musiciens de produire de façon régulière et avec dynamisme. L'espace musical est, en fait, en pleine effervescence au Manitoba et « la production de disques individuels a augmenté considérablement ces dernières années grâce à la détermination des artistes et surtout à l'avènement de nouvelles technologies qui leur permettent de se produire eux-mêmes » (Marchildon, 2007, 12).

Il faut noter que les musiciens franco-manitobains ont accès à certaines instances favorisant la création. C'est notamment le cas du 100 Nons, un organisme voué à l'épanouissement de la scène musicale et au développement des musiciens francophones du Manitoba. Sa mission depuis 44 ans est « d'appuyer les artistes, les artisans et le public de la chanson française au Manitoba par la formation, la production, la diffusion, la promotion et le développement d'un public » (Le 100 Nons, 2007). Léveillé, dans son texte *Fabriqué au Manitoba ou de l'autre côté de la rue Deschambault*, expose l'importance vitale du 100 Nons en déclarant que :

ses activités se sont intégrées à une foule de compétitions telles que le Concours phonogramme de la radio de Radio-Canada, la Chicane électrique, le Gala provincial de la chanson et Chant'Ouest. Presque tous ceux qui font carrière au Manitoba, qui ont endisqué ou qui se produisent internationalement y sont passés, et la plupart ont été lauréats de compétitions régionales ou nationales. Toute la gamme des chansonniers s'y retrouve : on passe de l'intimisme à la ballade pop, du 'straight edge' au blues-country (Léveillé, 2002, 13).

Un autre joueur incontournable de la scène musicale franco-manitobaine est le Festival du Voyageur. Créé en 1969 pour mettre en valeur l'héritage du Voyageur et la joie de vivre canadienne-française, le Festival a évolué depuis pour devenir « une grande fête de dix jours célébrant la musique, la neige et la culture. Reconnu comme étant le plus gros party de cuisine au monde » (Festival du Voyageur, 2011), il est aussi le troisième plus grand festival d'hiver au Canada après le Carnaval de Québec et le Bal de neige d'Ottawa. Le Festival du Voyageur, qui a lieu annuellement au mois de février à Saint-Boniface, est une plateforme permettant aux artistes locaux de mettre en vitrine leurs talents. Il accueille aussi d'autres artistes de la francophonie canadienne et de la Louisiane ainsi que des artistes anglophones. Comme le dit Séguin, « il a fallu plusieurs années pour parvenir à présenter une programmation susceptible d'attirer près de 100 000 anglophones de l'Ouest canadien et des États-Unis. Aujourd'hui, ils viennent voir une culture telle qu'elle se manifeste » (Séguin, 1989, 9).

CKXL Envol 91.1 FM, la radio communautaire du Manitoba est un autre véhicule par lequel les musiciens locaux peuvent diffuser leurs créations. Envol diffuse sur les ondes FM « dans plus de 90 % des communautés francophones du Manitoba ». La station diffuse aussi sa programmation via le web : elle est donc accessible n'importe où (Envol 91 FM, 2011). En 2011, l'Alliance des médias minoritaires de langues officielles a mandaté Léger Marketing pour entreprendre une étude de marché « pour connaître l'auditoire de CKXL 91.1 FM et les perceptions qu'ont les auditeurs envers cette station de radio » (Léger Marketing, 2011, 7). Cette recherche a permis de déterminer qu'Envol est l'une des radios les plus écoutées parmi les auditeurs francophones de Winnipeg avec une cote d'écoute de 30 % du marché radiophonique (francophone) de cette ville (Léger Marketing, 2011, 20).

Un terrain de jeu fort intéressant pour les musiciens franco-manitobains (ainsi que les autres musiciens francophones du Canada) est, par ailleurs, la scène musicale indépendante « Chemin chez-nous ». Inspiré des circuits anglophones *Home Routes*<sup>12</sup>, Chemin chez-nous a été lancé en 2007 pour permettre aux résidents du Manitoba d'accueillir des artistes à leur domicile, d'offrir leur salon comme salle de concert et d'inviter leurs connaissances à venir y assister moyennant une contribution de quinze dollars (15 \$) par personne. Ainsi, les artistes ont l'occasion de faire un circuit de douze haltes dans des résidences privées (et parfois en d'autres endroits lorsque l'espace est insuffisant) pendant deux semaines. Six tournées ont lieu chaque année, soit au mois

---

<sup>12</sup> *Home Routes* a d'abord été lancé au Manitoba par le fondateur du Festival folk de Winnipeg, Mitch Podolak. On retrouve maintenant des circuits anglophones un peu partout au Canada.

d'octobre, novembre, décembre, février, mars et avril (Conseil des arts du Manitoba, 2011). Le franc succès de *Chemin chez-nous* s'est exporté en 2011 au sein de la communauté fransaskoise avec l'établissement d'un circuit saskatchewanais.

Mentionnons aussi rapidement que le chant choral fait également partie du paysage musical franco-manitobain. Deux organisations vouées à son développement sont l'Alliance chorale du Manitoba, soit la fédération des chorales francophones, et la Chorale des Intrépides (CCFM, 2010). Cette dernière, qui œuvre depuis plus d'un demi-siècle, regroupe des gens de tous les âges et s'appuie sur un vaste répertoire qui compte à la fois des grands classiques, des compositions modernes et des chansons folkloriques. (WSO, 2010)

### **3.3 La littérature**

L'édition et la publication littéraires font partie de la scène culturelle manitobaine depuis près de 40 ans grâce à ses deux maisons d'édition. Il y a d'abord les Éditions du Blé, une maison d'édition francophone à but non lucratif fondée en 1974 dont le mandat est de publier des textes en français d'auteurs locaux ou des textes français qui portent sur l'Ouest canadien en général. Cette maison publie en moyenne six œuvres de tous genres par année : de la poésie au théâtre, en passant par des essais bibliographiques et historiques et des nouvelles aux romans (Édition du Blé, 2011).

Il y a ensuite les Éditions des Plaines. Fondée en 1979, cette maison d'édition est le plus gros joueur. Publiant en moyenne huit auteurs annuellement, tout en s'appliquant à mettre en valeur les écrivains de l'Ouest, les Éditions des Plaines offrent un catalogue

qui comporte plus « de 200 titres et est le reflet d'un programme de publication variée. Littérature générale et ressources éducatives sont à l'honneur » (Éditions des Plaines, 2011).

La pluralité littéraire mise en valeur par ces deux maisons d'édition est essentielle selon plusieurs. Jules Tessier, dans sa critique au sujet de *Concerto Rouge* (publié chez les Éditions des Plaines), souligne même que :

Les Éditions des Plaines, en publiant ce titre, ont présenté une fois de plus à leur lectorat un roman s'adressant à un large public. Nullement réservée en tout cas à une élite intellectuelle gravitant autour des universités. Cette fonction est importante si l'on veut que les petites littératures, à l'instar des grandes, ne soient pas privées d'une audience populaire et, partant, d'une pleine vitalité (Tessier, 2003, 220).

Le besoin et le désir de publier en français au Manitoba (voire dans l'Ouest canadien) remontent bien au-delà de l'apparition de ces deux maisons d'édition. Avant même la Grande Guerre, l'idée de publier des ouvrages en français au Manitoba a été lancée par les imprimeries du *Nouvelliste* (hebdomadaire de l'époque). L'anthologie de « poésies de Saint-Boniface, de Pierre Lardon, est effectivement publié[e] en 1910. Nulle trace, par contre, d'un deuxième recueil, et là s'arrêtera la louable tentative de l'équipe du *Nouvelliste* » (Caron, 2000, 9). Le flambeau a été repris pendant la Dépression par *La Liberté*, l'hebdomadaire franco-manitobain toujours actif aujourd'hui. Celui-ci a publié un total de cinq œuvres au cours de cette période. Faute d'éditeurs, maints autres ouvrages ont été publiés aux frais des auteurs et des organismes associés au cours des 40

années qui ont suivi. Ainsi, les Éditions du Blé et les Éditions des Plaines ont répondu à un besoin local en matière de littérature et ont permis « qu'une histoire littéraire puisse se dessiner et qu'un corpus franco-manitobain s'implante » (Caron, 2000, 9). Autrement dit, ces deux maisons d'édition ont favorisé le développement d'une littérature francophone durable dans l'Ouest canadien ainsi que conséquemment la découverte « [d']une autre façon de vivre en français au Canada » (Doyon-Gosselin, 2009, 75).

Notons en outre que *La Liberté* est un autre pilier important du paysage littéraire franco-manitobain. Fondé en 1913 par Mgr Langevin, alors évêque de Saint-Boniface, cet hebdomadaire est aujourd'hui la propriété des Presses-Ouest (une institution de la Société franco-manitobaine). *La liberté*, « seul hebdomadaire francophone au Manitoba, [...] paraît tous les mercredis [et] [...] est distribué par la poste à ses abonnés du Manitoba et des autres provinces canadiennes. On le trouve aussi en kiosque et dans les écoles » (*La Liberté*, 2011).

Enfin, mentionnons que deux librairies francophones sont situées à Saint-Boniface. La Boutique du Livre et À la Page mettent à la disposition des Franco-Manitobains des livres en français d'auteurs locaux et d'ailleurs.

### **3.4 Les arts visuels**

Les arts visuels forment probablement la discipline artistique où il est le plus difficile de saisir l'intention du créateur. Au théâtre, en musique et en littérature, du moins dans la majorité des cas, le message articulé est clair. Par contre, l'interprétation d'une œuvre visuelle est variable et, à maints égards, subjective. À moins que les intentions du créateur soient ouvertement communiquées au public, seules les émotions

ressenties lors du visionnement d'une œuvre, que ce soit une peinture, une photographie, un collage, etc. permettent aux spectateurs d'interpréter l'œuvre et en conséquence ces interprétations sont individuelles. Ceci n'affecte aucunement la pertinence d'étudier les arts visuels et les messages qu'ils véhiculent. Il faut simplement préciser que son appréciation est à multiples facettes.

Comme pour les autres disciplines artistiques, les arts visuels sont présents dans la francophonie manitobaine. Par contre, l'évolution de cette discipline s'est faite en « parallèle, un peu en parents pauvres avec peu d'aide et de soutien » (Le Gall, 2007, 23). Cette situation, plus ou moins identique dans les autres communautés francophones du Canada, entraîne une certaine méconnaissance des artistes et de leur création. « Si on se fie à la couverture médiatique, l'activité dans le secteur des arts visuels en milieu francocanadien [sic] paraît discrète car, à part quelques recensions d'expositions et portraits d'artistes publiés dans les revues, l'ensemble du secteur passe souvent inaperçu » (Fitzgibbons, 2003, 24). Notons que cette méconnaissance est palpable au niveau pécuniaire. De récentes études ont démontré que les artistes visuels, toutes communautés confondues, sont moins bien rémunérés que les dramaturges, danseurs, écrivains, musiciens, etc.

Le revenu moyen d'un artiste au Canada est de 23 500 \$, et celui d'un artiste visuel de 18 700 \$ (15 000 \$ dans le cas d'un artiste francophone hors Québec). Le seuil de faible revenu au Canada (célibataire habitant une collectivité de 500 000 personnes et plus) est de 18 400 \$; la moitié des artistes visuels, pour leur part, gagnent 10 000 \$ ou moins (Leblanc, 2009, 16).

Pour combler le manque d'appui, la Maison des artistes visuels francophones (MAVF) a vu le jour en 2000. La MAVF se veut au service des artistes visuels pour, d'une part, favoriser leur développement et, d'autre part, défendre « leurs intérêts individuels et collectifs [et répondre] [...] à des besoins de représentation, de formation, de promotion et de diffusion » (MAVF, 2011). La Maison a d'abord une galerie d'art contemporain qui offre six expositions par année<sup>13</sup>. Elle compte également une galerie communautaire qui, chaque mois, expose les œuvres d'un artiste différent, membre de la MAVF. De plus, des sculptures permanentes agrémentent son jardin depuis 2008. Chaque année, une nouvelle sculpture est ajoutée à ce dernier. La Maison joue aussi un rôle important auprès des artistes émergents en mettant des lieux à leur disposition pour leur premier vernissage. Enfin, « à travers le réseautage et les partenariats, La Maison des artistes encourage l'ouverture aux formes d'expression venues d'ailleurs pour dynamiser la communauté » (MAVF, 2011).

### **3.5 Les autres formes d'expression**

Ce cadre opératoire ne peut pas être complète sans mentionner, au moins brièvement, les autres formes d'expression artistique du Manitoba français. Du côté de la production cinématographique et télévisuelle, soulignons les Productions Rivard. Les réalisations de cette maison de production, fondée en 1995, sont diffusées sur plusieurs chaînes francophones dont Radio-Canada, ARTV, TV5, TFO et TVA. Sa série intitulée *Destination Nor'Ouest* a eu un grand succès et, « avec son prix Géméaux, [...] [elle a su] redéfinir le docu-drame en poussant toujours plus loin les limites du courage »

---

<sup>13</sup> La galerie expose des artistes franco-manitobains et d'ailleurs au pays. Cette galerie est aussi la seule galerie francophone à l'Ouest de l'Ontario.

(Productions Rivard, 2010). On retrouve aussi dans ce domaine artistique des cinéastes indépendants, telles Danielle Sturk et Carole O'Brien, qui réalisent des courts métrages, des documentaires et des autres types de films expérimentaux.

Du côté de l'architecture, il n'existe pas de société purement francophone, mais nous devons mentionner qu'une des sommités de cette discipline est le Franco-Manitobain Étienne Gaboury. Ce dernier est grandement connu pour avoir inclus les concepts de régionalisme et d'humanisme dans ses projets.

L'architecture, disait-il, c'est l'espace structuré aux besoins des humains. Nous nous référons à l'organisation des espaces pour satisfaire les exigences humaines, psychologiques, émotives et spirituelles, autant sinon plus que les exigences physiologiques et matérielles (Léveillé, 2002, 17).

Des exemples de travaux de Gaboury sont l'Ambassade du Canada à Mexico, la Cathédrale de Saint-Boniface, l'Esplanade Riel (pont pédestre qui lie Winnipeg et Saint-Boniface) et l'Église de Précieux Sang, qui est « reconnue comme un des grands chefs-d'oeuvre de l'architecture » (Léveillé, 2002, 17).

L'art culinaire se taille aussi une place sur la scène culturelle franco-manitobaine<sup>14</sup>. Bien que nous ne puissions point avancer jusqu'à quel point les restaurateurs du Manitoba soient francophones, nous devons toutefois souligner qu'on retrouve de

---

<sup>14</sup> Nous devons mentionner que plusieurs Franco-Manitobains avec qui nous avons conversé ont souligné l'importance de l'art culinaire comme marqueur identitaire, ce qui explique pourquoi nous avons décidé d'inclure une brève section à son sujet dans ce mémoire.

nombreux restaurants gastronomiques situés à Saint-Boniface, soit le bastion historique canadien-français. À titre d'exemple, mentionnons :

- le Resto Gare & Train Bar, soit « un des meilleurs restaurants de Winnipeg [où] [...] la clientèle, s'y fait servir quelques délicatesses à la française, cuisses de grenouille, cassoulet, foie gras » (Martin, 2008, 13);
- Chez Sophie qui sert des plats à l'alsacienne;
- Beaujena's French Table;
- Promenade Bistro qui s'affiche comme « a French contemporary bistro »;
- In Ferno's Bistro « [where] daily features are presented in order to satisfy even the most experienced palette » (In Ferno's, 2009); et
- La P'tite France « [where] Franco-Manitobain chef/owner Justin Bohémier offers an array of classic French dishes with a modern twist » (Hughes, 2011, 42).

### **3.6 Le Centre culturel franco-manitobain**

Avant de clore cette section, nous aimerions nous pencher rapidement sur le Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Situé au 340, boulevard Provencher, cet édifice de 75 000 pieds carrés<sup>15</sup> est l'épicentre de la culture franco-manitobaine. Le CCFM, qui a été conçu par l'architecte Gaboury, héberge le 100 Nons, Envol, les Éditions du Blé et le Cercle Molière ainsi que d'autres organismes culturels. Il

---

<sup>15</sup> Le CCFM a remplacé le Juniorat de la Sainte-Famille des Pères Oblats qui a été démoli en 1971.

« comprend une galerie d'exposition, une boutique d'artisanat, un théâtre de 307 places, une salle polyvalente pouvant accueillir jusqu'à 560 personnes, ainsi que plusieurs salles de rencontre » (Martin, 2008, 13). Le CCFM présente à chaque deuxième samedi du mois des films en français. Les parties de la Ligue d'improvisation (La LIM) ont lieu dans ses locaux tous les vendredis soirs (CCFM, 2010). Les pièces de théâtre du Cercle Molière sont aussi présentées au CCFM depuis que le Cercle a construit et annexé son nouveau théâtre à l'édifice en 2010. Par conséquent, concerts, spectacles, films, vernissages, pièce de théâtre et autres activités culturelles se tiennent en français quasi quotidiennement au CCFM et font de ce centre un lieu vibrant. « Il suffit de voir son stationnement rempli à sa pleine capacité presque toutes les fins de semaine, pour comprendre que c'est là que bat le coeur de la culture francophone du Manitoba » (Martin, 2008, 13).

## CHAPITRE IV – MÉTHODOLOGIE

En partant du postulat que l'art et l'identité sont intrinsèquement liés, nos efforts de recherche ont cerné la communauté artistique francophone du Manitoba parce qu'il s'agit à la fois d'une communauté à l'identité forte et où l'expression artistique est très riche. Notre première intention était de limiter cette recherche aux seuls artistes. Nous nous sommes rendus toutefois compte, après réflexion, que les diffuseurs et les promoteurs, telles les maisons d'édition, les compagnies théâtrales, les galeries, etc., étaient importants pour les fins de cette recherche puisqu'ils agissent comme pont entre la communauté artistique et le public en permettant à une création d'être appréciée et consommée. Par conséquent, notre terrain d'étude a été élargi pour inclure les artistes, les promoteurs et les diffuseurs de la création artistique francophone du Manitoba.

L'approche de recherche choisie pour ce mémoire a été de type hypothético-déductif. Ainsi, pour pouvoir rédiger les sections de la problématique, du cadre opératoire, du cadre théorique et formuler notre hypothèse exposée plus tôt, nous avons fait un recensement des travaux scientifiques sur l'art, l'identité et la francophonie manitobaine. Suite à celui-ci, nous avons retenu comme méthodologie la recherche qualitative avec entrevues semi-dirigées afin de vérifier notre hypothèse de recherche. Par le biais d'une grille d'entretien<sup>16</sup>, cette technique de recherche, plus structurée qu'une simple conversation (Hubbell, 2003), permet d'étudier la construction d'un discours sur un sujet précis en fonction de l'interaction entre les participants et le chercheur (Bonneville et al., 2007). Elle favorise une collecte de données « riche en détail et en

---

<sup>16</sup> La grille d'entretien est jointe à l'annexe A de ce mémoire.

descriptions [et ce, dans un contexte conversationnel]. Savoie-Zajc (2003) voit [même] dans l'entrevue [semi-dirigée] l'opportunité d'un accès direct à l'expérience des individus. » (Quirion et Giasson, 2011, 8) Dans le cadre de notre recherche, ce choix méthodologique nous a donc permis de :

- saisir la raison derrière la création artistique;
- obtenir les informations nécessaires à l'appréciation de l'oeuvre de l'artiste; et
- confirmer (ou infirmer) que la nouvelle identité franco-manitobaine est présente dans la création.

Nos critères de sélection des sujets de recherche étaient : 1) être majeur (18 ans et plus); et 2) être actif sur la scène artistique franco-manitobaine en participant à l'avancement du développement des arts du Manitoba français par la contribution musicale, théâtrale, visuelle, littéraire et/ou poétique. Inversement, le critère d'exclusion était d'être un artiste, promoteur et diffuseur des arts mais de ne pas être impliqué au sein de la scène artistique francophone du Manitoba.

Au mois de septembre 2011, 35 artistes, promoteurs et diffuseurs ont été recensés et invités, par courriel et téléphone, à prendre part au projet de recherche. Parmi ces sujets potentiels, 18 personnes ont accepté l'invitation de répondre à une entrevue. La répartition des participants en fonction de leur discipline artistique est la suivante :

**Tableau 3 :****Membres de la communauté artistique interviewés (2011)**

<b>Disciplines</b>	<b>Nombre de participants</b>
Théâtre	3
Littérature	4
Musique	6
Arts visuels	3
Cinématographie	1
Autre (éducation)	1
Total	18

Les entrevues, basées sur une quinzaine de questions, ont été réalisées au mois d'octobre 2011. Elles se sont tenues majoritairement dans les domiciles et les bureaux des participants à Saint-Boniface et à Winnipeg et ont eu une durée moyenne d'une heure et quart. Notre grille d'entrevue semi-dirigée cherchait à obtenir des informations sur les éléments suivants :

- 1) la source d'inspiration artistique;
- 2) les motivations et objectifs derrière la création;
- 3) les défis auxquels font face les participants;
- 4) l'identité de la communauté francophone du Manitoba; et
- 5) la perception de la production et de la réception des œuvres artistiques franco-manitobaines.

Le projet de recherche a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais. Le rapport a été rédigé entre le mois d'août et le mois de novembre 2011. Il a été ensuite soumis pour commentaires à notre directeur de recherche. Les corrections demandées par celui-ci ont été effectuées au cours du mois de janvier 2012.

#### **4.1 Méthode d'analyse des résultats**

Tous les répondants, sauf un, ont accepté que leur entrevue soit enregistrée numériquement. Les faits saillants de chaque entrevue ont été transcrits sur des fiches d'analyse. L'identité des répondants n'apparaît aucunement sur ces dernières. Grâce à l'anonymisation des données, il est en fait impossible de lier une fiche à un répondant. Lorsque nous présentons les extraits des entretiens dans la section suivante de notre mémoire, les citations sont accompagnées d'une référence à la classification des fiches d'analyse (p. ex. Entrevue 1, Entrevue 2, Entrevue 3, etc.).

Pour effectuer l'analyse, nous avons fait une première catégorisation en regroupant les faits saillants de chaque fiche par thèmes et sous-thèmes. Selon Tesch (1990), ce type d'organisation entraîne la segmentation et la *décontextualisation* des données. Leur analyse engendre une catégorisation de l'information qui mène à une *recontextualisation* (Savoie-Zajc, 2000). Autrement dit, le regroupement thématique des données permet, d'une part, de tisser des liens entre celles-ci et, d'autre part, d'extrapoler les réalités qui les soutiennent. Cette approche méthodologique nous a donc permis d'identifier les points communs exprimés lors des entretiens par les participants, d'exposer les aspects convergents ainsi que divergents et, par conséquent, de tirer des conclusions. Les

différentes sections de l'analyse qui suit reprennent les grands thèmes qui ont émergés de ce processus de catégorisation.

#### **4.2 Limite de la recherche**

Puisque le projet de recherche était limité à un segment de la communauté francophone du Manitoba (artistes, promoteurs et diffuseurs), les conclusions que nous proposons dans la section suivante ne prétendent pas s'appliquer à l'ensemble de la francophonie manitobaine. Il s'agit avant tout des perceptions des participants quant aux éléments de recherche identifiés dans notre grille d'entretien. Ces perspectives sont subjectives de nature et sont basées sur le vécu individuel de chaque participant. Bien que ces limites rendent circonstanciées les réponses fournies et l'analyse de ces dernières, elles mettent néanmoins en évidence certaines problématiques avec lesquelles la communauté franco-manitobaine jongle.

Par ailleurs, nous devons reconnaître que notre parcours personnel et notre réalité comme Ontariens ont influencé le choix du sujet de ce projet de maîtrise et ont teinté les verres avec lesquels nous avons fait l'analyse de données. Celle-ci doit donc être perçue comme étant une lecture subjective, mais éclairée de la réalité franco-manitobaine et de sa communauté artistique.



*Libéré du nationalisme territorialiste et des rêves d'expansionnisme économique, le Franco-Manitobain, du moins tel qu'il se présente dans les productions de ses artistes, est peut-être plus orienté vers la découverte de lui-même par rapport aux autres, et même vers la jouissance de rencontres avec l'Autre. En ce sens, le fait d'être minoritaire est peut-être une source de libération*

*R.M. Hébert*

## **CHAPITRE V – ANALYSE DES DONNÉES**

Dans ce chapitre nous présentons les résultats de notre analyse. Celle-ci a permis de dégager six thèmes qui correspondent aux idées principales exprimées par les répondants. Nous commencerons par l'examen des sources d'inspiration, puis nous passerons à l'analyse du rejet de la précarité comme thématique artistique. Nous nous pencherons ensuite sur les conséquences sur les artistes et leur communauté de la faiblesse numérique du public potentiel, pour enchaîner avec la présentation des impacts sur l'art du processus d'acculturation et d'assimilation des francophones. Subséquemment, nous discuterons du lien de causalité positive et négative entre l'accent et la création artistique pour terminer avec la mise en lumière de la langue française comme marqueur d'unité et d'unicité identitaire.

### **5.1 S'inspirer de son identité francophone : une question de choix**

Selon les propos de Sing (2000), Fortin (2011) et Pascal (2005) développés ci-dessus, l'identité des artistes influence la création artistique en soi et, simultanément/réciproquement, la création de l'identité. Ce constat théorique, laisse

sous-entendre que le français, par le fait d'être la langue maternelle des personnes interviewées, et l'identité franco-manitobaine seraient de puissants carburants artistiques. Cependant, lorsque nous avons demandé aux artistes si la langue de Molière et les dynamiques associées étaient une source d'inspiration, les réponses fournies étaient mitigées, comme nous allons le voir, à un tel point qu'il serait illusoire d'affirmer qu'elles sont un dénominateur commun de la création franco-manitobaine.

Pour certains participants, l'identité et la francophonie du Manitoba sont effectivement une source d'inspiration. Ces derniers croient même que les artistes ont une responsabilité envers leur communauté et qu'ils doivent faire vibrer l'âme culturelle de la communauté pour développer une vitalité proprement franco-manitobaine.

Je n'aurais probablement pas continué d'être un francophone si la musique n'occupait pas une place aussi importante dans ma vie. [...] Ça prend des efforts réels et une ténacité personnelle pour décider d'œuvrer en français au Manitoba. [...] Nous [les artistes] avons un engagement envers la société : de faire vivre la culture [franco-manitobaine] et d'assurer sa survie par nos créations (Entrevue 16).

Cependant, une vision diamétralement opposée est aussi présente au sein des membres de la communauté artistique que nous avons rencontrés. Pour plusieurs des participants, l'identité franco-manitobaine n'est aucunement source d'inspiration (ou elle ne l'est plus) :

[Ma source] se base sur l'être humain, [...] dans toute sa complexité. [...] Mon exemple est franco-manitobain, mais [...] le côté francophone est-il une source d'inspiration? Non, pas vraiment. [...] J'ai fait une œuvre identitaire dans ma vie *and that's it*. [...] Je n'en composerai plus. Je n'ai simplement pas le goût (Entrevue 8).

*A priori*, ce témoignage semblerait infirmer la pensée selon laquelle la création et l'identité se façonnent mutuellement. La plupart des participants ont expliqué que leurs principales sources d'inspiration sont leur entourage, leur environnement et les relations interpersonnelles qu'ils entretiennent avec leur cercle proche. Les sources d'inspiration ne seraient pas liées ni à des domaines ni à des thèmes spécifiques, mais plutôt au vécu de chacun. Ce qu'il faut par contre retenir c'est que le vécu d'une personne relève de décisions (nourrir une relation, entamer un projet, faire un voyage, etc.) et que celles-ci découlent des préférences personnelles influencées par la personnalité, l'éducation, le parcours de vie, autant d'éléments constitutifs de l'identité. Dans ce cas, on pourrait dire que l'identité influence un choix qui à son tour influence le vécu et qui, dans le cas d'un artiste, peut devenir (ou pas) source d'inspiration.

Alors comment expliquer que le côté francophone de l'identité des artistes franco-manitobains ne semble que rarement une des sources de l'inspiration artistique? Comment est-il possible à la fois que le fait français soit un élément important du vécu et tout en affirmant que la création n'est pas basée sur celui-ci? La réponse réside dans les explications de Sing (2000), Fortin (2011) et Pascal (2005) et la réalité franco-manitobaine. Sans vouloir affirmer que la francophonie n'est pas une partie intégrante de l'identité des artistes, il faut néanmoins comprendre que leur situation minoritaire fait en

sorte que l'élément francophone n'est qu'une composante parmi d'autres de leur identité qui est aussi construite à partir d'influences, d'idées et de goûts, empruntés à la majorité :

C'est difficile d'avoir un fil conducteur. [...] Chaque maisonnée, chaque individu va avoir une identité multiple dans laquelle le côté francophone joue un rôle, [...] mais du fait de notre réalité, notre identité, est aussi composée d'autres éléments. [...] Personne [ne] peut se considérer uniquement Franco-Manitobain (Entrevue 1).

Par conséquent, ce partage met, d'une part, la francophonie et l'identité qui en découlent sur le même plan que les autres composantes de la vie des artistes et, d'autre part, cela fait en sorte qu'elles deviennent une source d'inspiration parmi les autres. Ceci explique pourquoi certains artistes accordent une importance aux aspects francophones de leur identité dans leur création alors que pour d'autres la francophonie ne suscite guère d'intérêt. À la lumière de ce qui précède, il est donc possible de percevoir la création franco-manitobaine comme une représentation d'une relation triptyque entre l'artiste, son identité et son environnement. Dépendamment de la manière dont l'artiste structure son identité, le fait francophone occupera une place plus ou moins importante dans son œuvre.

## **5.2 Rejet de la précarité comme thématique artistique**

Les participants s'entendent pour dire que la motivation derrière la création artistique reste la nécessité de véhiculer un message. Celui-ci pourrait être de faire la promotion de la francophonie, dénoncer une injustice sociale ou être porteur d'un autre combat, mais ils ajoutent qu'à la base, la création répond à un besoin viscéral de

communiquer et pas seulement de transmettre un message politique ou social. Ce constat nous permet de remettre en question les propos de Dorais (1984), Gaboury-Diallo, Balcaen et Annandale (1999) et Hotte (2000) qui portent sur la centralité de la précarité identitaire comme moteur de la création artistique. Bien que nous sommes d'accord avec ces auteurs que les œuvres du passé, qu'ils ont étudiées, sont lourdement influencées par cette thématique, nos recherches n'ont pas pu confirmer que cela est toujours le cas aujourd'hui. Nos entrevues nous permettent néanmoins d'exposer que la création moderne est un moyen par lequel les artistes partagent une prise de conscience de la fragilité de la francophonie mais il ne s'agit pas non plus, pour eux, de simplement dénoncer la précarité identitaire de leur communauté. Aucun participant lors des entrevues n'a soulevé l'idée que leur création se fixe comme objectif de dénoncer les injustices (implicites ou explicites) associées à la réalité franco-manitobaine. Certes, les artistes qui ont pris part au projet disent qu'ils cherchent à faire « passer un message », qu'ils veulent communiquer leur réflexion sur une situation, afin de faire réfléchir un public :

J'ai toujours voulu être artiste depuis que je suis enfant. [...] C'est une obsession. [...] C'est pas vraiment un choix, c'est juste quelque chose que je dois faire. [...] Ce qui me motive, c'est le désir de communiquer quelque chose, c'est le désir de faire penser, [...] de créer une interrogation (Entrevue 17).

Mais la précarité de la francophonie ne fait pas partie des sujets, à tout le moins des artistes que nous avons rencontrés, sur lesquels ils veulent, aujourd'hui, attirer l'attention.

Cela dit, nous sommes de l'avis qu'en véhiculant une prise de conscience en français au Manitoba, l'artiste pose implicitement un geste politique. Même si ces derniers affirment ne pas être inspirés par la francophonie ou ne pas militer activement en sa faveur, par le simple fait de faire de l'art en français, ils mettent en lumière la résilience identitaire de la communauté. N'oublions pas que les francophones du Manitoba ont été la cible de politiques assimilatrices agressives pendant plusieurs décennies. Au 21<sup>e</sup> siècle, le choix du français comme langue d'expression artistique est donc un hommage à la ténacité de la minorité linguistique de ce territoire.

### **5.3 L'absence d'un public et ses conséquences sur l'artiste et sur la communauté**

Selon les propos de Gauvin (2008) cités dans notre cadre théorique, l'absence d'un véritable public en milieu minoritaire franco-canadien est un handicap à la reconnaissance et à l'épanouissement artistique. Cette situation a été confirmée lors de nos entrevues. La quasi-totalité des artistes que nous avons rencontrés ont expliqué que les défis principaux auxquels ils font face se situent au niveau de la quête d'un public leur permettant de faire rayonner leur passion. En fait, il apparaît que lorsque les répondants déplorent le manque de public, ce n'est pas tant pour se plaindre du manque de revenus que cela entraîne mais plutôt pour dire que sans audience ils ne peuvent combler leur besoin de s'exprimer. Le souci financier ne vient qu'ensuite.<sup>17</sup>

---

<sup>17</sup> Notons que les participants qui travaillent dans les organismes voués à la promotion et à la diffusion des arts ont souligné un même défi : le financement. En raison de la mission « sans but lucratif » de la majorité des organisations en question, la recherche du financement requiert beaucoup de temps et d'efforts. De plus, puisque les subventions octroyées par les différents paliers gouvernementaux sont, en règle générale, annuelles, quelquefois quinquennales, le souci de l'obtention ou du renouvellement du financement est constant.

Par ailleurs, certains des participants œuvrant dans le domaine musical ont exprimé une incompréhension face aux barrières que dressent les anglophones à l'égard de la création musicale franco-manitobaine. Comme l'exprime ici ce participant :

Cela me fait rire. [...] Les gens achètent de la musique espagnole et ils ne se soucient pas de comprendre les paroles. Par contre, quand je dis à ces mêmes gens : « hey, je fais de la musique en français, veux-tu mon CD? » ils vont me répondre: « *No thanks, I don't speak french.* » [...] Il y a une barrière entre l'anglophonie et la francophonie qui ne devrait pas être là et cela est dommage. (Entrevue 3).

Remarquons que quelques-uns des artistes interviewés ont affirmé avoir tenté leur chance sur les scènes alternatives anglophones et avoir connu un certain succès. Cependant, ils ont précisé que beaucoup de travail reste encore à faire afin de normaliser la situation. Les propriétaires des boîtes à chanson sont réticents à mettre en scène des artistes francophones par peur que le public anglophone ne soit pas au rendez-vous. Au niveau du théâtre, ceux et celles qui œuvrent dans ce domaine ont expliqué qu'il était difficilement concevable de mettre en scène une pièce francophone pour un marché purement anglophone. Une mauvaise compréhension du français affecterait l'appréciation des spectateurs, ce qui n'incite point les interviewés à entreprendre un tel projet. Par conséquent, le théâtre franco-manitobain est essentiellement limité au marché local francophone. Notons que les participants ont précisé qu'il était fréquent de voir des anglophones (ayant une bonne connaissance du français) assister aux spectacles. En littérature, les défis principaux rencontrés par les auteurs sont la réception « critique » d'un livre par un public. Autrement dit, ce n'est pas seulement une question de marché,

mais c'est une question du manque de dialogue entre l'auteur et ses lecteurs. Enfin, mentionnons qu'au niveau des artistes visuels, la langue maternelle du public ne semble pas être une préoccupation pour cette vocation artistique, car le verbal n'est pas une entrave à l'appréciation d'une œuvre visuelle. Ceci n'a toutefois pas empêché les artistes de ce domaine d'affirmer que l'obstacle principal à leur création est l'absence d'un public intéressé à leurs projets.

Nous trouvons intéressant de noter que la préoccupation principale des artistes soit l'absence d'un public alors qu'il existe, tel que présenté dans notre cadre opératoire, de nombreux lieux (p. ex. le CCFM, la MAVF) et plusieurs organismes (p.ex. le 100, Nons, le Festival du Voyageur, etc.) voués au développement artistique. Est-ce un signe que ces organismes et ces lieux ne sont pas en mesure de susciter l'intérêt du public pour les artistes dont ils tentent de faire la promotion? Non. Nous croyons plutôt que cela est lié à la démographie franco-manitobaine. La question du public sera toujours un défi auquel feront face les artistes, et ce, même si on développait de nouveaux organismes ou si on injectait de nouvelles sommes pour multiplier les scènes culturelles. La communauté francophone du Manitoba, de par son petit nombre, ne sera jamais en mesure de supporter adéquatement tous ses artistes. Comme l'ont écrit Paré (1999) et Gauvin (2008), le défi associé à la taille du public en milieu franco-minoritaire engendre des problèmes au niveau de la reconnaissance et condamne, à part quelques exceptions, la majorité des artistes à l'arrière-scène. Pour reprendre les propos de ce participant : « [Notre grand] défi, c'est de faire [...] connaître la grande richesse artistique qui existe au Manitoba, de faire valoir cette richesse pour mettre en 'vedette' les artistes. » (Entrevue 17)

Notons que cette réalité a des répercussions financières. La majorité des artistes ont mentionné ne pas vivre de leur art. Ils ont presque tous des emplois à temps partiel ou à plein temps. Faute d'argent, la majorité des participants ont aussi recours aux subventions des Conseils des arts (fédéral, provincial et municipal), de Patrimoine Canada, de l'Office national du film et des autres organismes publics et parapublics. D'après les participants, ces sommes d'argent, bien que bénéfiques, ont aussi des conséquences indirectes et contradictoires sur la qualité de la production artistique. D'une part, les subventions offrent aux artistes les mécanismes nécessaires pour réaliser leurs projets mais, d'autre part, la situation minoritaire des francophones permet à « n'importe qui d'en faire demande et d'obtenir un support financier malgré un potentiel artistique limité » (Entrevue 6). Le résultat est que la qualité moyenne des œuvres franco-manitobaine en souffre même selon certains artistes.

Le gouvernement fédéral supporte les francophones hors Québec pour les empêcher de disparaître, sinon, ce n'est pas très bon pour l'unité canadienne. Donc, il suffit d'être francophone et d'écrire un sonnet bancal pour devenir poète. [...] C'est un peu déprimant. [...] Les subventions permettent à n'importe qui de s'intituler artiste et cela [...] à tendance à faire baisser la qualité de l'art. [...] En même temps, s'il n'y avait pas ces subventions, les vrais artistes qui ont du talent ne pourraient pas émerger. Ce paradoxe est vraiment flagrant au Manitoba français (Entrevue 6).

Un autre des participants interviewés abondait dans ce sens. Selon lui, les subventions et l'infrastructure artistique en place offrent des occasions de rêve aux artistes, mais elles engendrent une dépendance et nourrissent des attentes, voire un

prétendu « mérite », basés sur la filiation communautaire plutôt que sur le talent propre. En d'autres termes, le système amène certaines personnes à s'attendre à des subventions et à l'accès aux infrastructures (voir cadre opératoire pour de plus amples détails) en raison de leur statut de Franco-Manitobain et non en fonction de leur capacité artistique.

Nonobstant les enjeux démographiques et ses conséquences (financières et artistiques), certains répondants nous ont aussi expliqué que le manque d'appui de la part de l'élite communautaire est une entrave à la création. Lors des entretiens, le concept d'élitisme, voire d'une bourgeoisie linguistique, a été soulevé à maintes reprises. L'élite, selon les participants, est composée d'employés d'organismes franco-manitobains qui, en œuvrant en français, ont la chance de vivre pleinement leur francophonie. Or, cette réalité les mettrait à l'abri (du moins partiellement) des défis auxquels est confrontée la majorité des autres Franco-Manitobains, tels que l'environnement socioprofessionnel qui favorise l'anglais au détriment de la langue maternelle. On pouvait sentir une certaine grogne de la part des participants à l'égard de cette élite. Certains la considéraient même comme déconnectée de la réalité. En travaillant dans un milieu protégé, l'élite aurait tendance à prêcher un discours, prendre des décisions et entreprendre des actions qui ne reflèteraient pas nécessairement les désirs et la volonté des francophones du Manitoba. Par ailleurs, en détenant les postes clés au sein des institutions franco-manitobaines, l'élite profiterait, d'après certains participants, d'un prestige social et financier qui ne serait pas partagé avec les autres membres de la communauté.

Ça toujours été [...] une lutte pour se faire voir, pour se faire comprendre [...] [et] pour se faire supporter. [...] C'est inexistant dans cette communauté. C'est épouvantable quand tu y penses. [...] Il y a beaucoup de gens [...] qui font énormément de sous sur le dos de la communauté et qui ne réinvestissent pas dans la communauté. [...] *Fuck*, ils [les membres de l'élite] n'achètent jamais d'art. [...] C'est très triste. [...] Ça pas changé depuis que j'ai commencé ma carrière artistique. C'est une chose que l'on peut dire : ils sont *gratteux* (Entrevue 7).

Pour ces participants, cette réalité doit changer. Le futur du fait français au Manitoba en dépendrait, selon eux. Pendant les entrevues, ils nous ont expliqué qu'une communauté peut difficilement survivre sans que ses membres s'entraident. En d'autres termes, il faut que l'élite investisse dans ceux et celles qui contribuent, par la création artistique, au bouillonnement de la culture francophone du Manitoba. Militer pour le développement et la mise en œuvre d'initiatives macrocommunautaires (comme la création d'une division scolaire) est bénéfique, mais, à elles seules, elles ne feront jamais prospérer culturellement la communauté. Il est donc primordial selon ces participants que les investissements soient faits par les membres de la communauté et non seulement par les instances gouvernementales. Il faut qu'il y ait une autonomisation et un entrepreneuriat local indépendant des fonds publics. Seule une telle approche permettrait à la francophonie manitobaine de s'épanouir.

Le support n'est pas à l'intérieur de la communauté. Le support est au niveau du gouvernement. On suce ces totos pour avoir des subventions et pour continuer à vivre. [...] Il faut que ça change si on veut grandir. La meilleure façon de tuer un homme c'est de le mettre sur le *welfare*. Mais c'est la même chose avec les subventions gouvernementales (Entrevue 7).

Notons enfin que pour d'autres participants, le concept d'élitisme semble dépasser les limites des institutions communautaires et existe aussi au sein de la communauté artistique. Alors que de nombreux participants nous ont démontré l'existence d'un ralliement favorisant l'entraide entre les artistes, un des participants a souligné que, lorsqu'il est temps de monter un projet dit professionnel, la tendance est de faire appel aux gros joueurs, c'est-à-dire à ceux qui ont une réputation – au lieu d'inviter les artistes émergents à s'impliquer.

#### **5.4 Freiner l'acculturation et l'assimilation**

Les problèmes liés au manque de public, au manque de reconnaissance du talent artistique et à l'absence de support de la part de l'élite franco-manitobaine ont des impacts sur la création, toutes disciplines confondues. Ces impacts illustrent le point de vue élaboré dans notre cadre théorique voulant que les arts en milieu minoritaire aient beaucoup de mal à s'imposer comme alternative culturelle. À cela, nous rajouterons que la création artistique franco-manitobaine, face à sa logique interne, exposée dans les sections précédentes, n'est pas en mesure de devenir un vecteur de rétention identitaire, ce qui contribue au processus d'acculturation et d'assimilation de la population locale.

Pendant les entrevues, les participants ont expliqué être très conscients du manque de renouvellement démographique et identitaire de leur communauté. La cause n'est pas, selon eux, l'exogamie qui mènerait les francophones (ou leur progéniture) à s'assimiler, en cela ils sont en désaccord avec les analyses scientifiques. D'après les participants, l'assimilation est plutôt le résultat de l'absence de produits culturels francophones permettant de vivre en français. En étant submergée dans la culture anglophone et ayant trop peu d'options locales et crédibles permettant d'écouter la télévision, visionner des films, écouter de la musique, etc. en français, la population francophone est contrainte d'adopter la culture anglaise du Canada et de l'Amérique du Nord. Autrement dit, le processus d'acculturation en place mène à un déracinement identitaire.

Ce qui cause l'assimilation, ce n'est pas les familles exogames. Je viens d'une famille exogame. [...] La cause de l'assimilation est le manque de produit culturel français. [...] Si je peux seulement regarder la télévision et des films en anglais et si c'est seulement de la musique anglophone qui joue à la radio, mon association va se faire avec la culture anglophone (Entrevue 2).

Les participants ont expliqué, en outre, que les jeunes subissent une énorme pression sociale les menant à rejoindre « la gang » majoritairement anglophone. Ils sont incités à consommer davantage la culture anglaise afin d'être en mesure de comprendre les référents culturels et de socialiser avec la majorité. Toujours, selon quelques participants, certains jeunes nagent pourtant à contre-courant et, pour une raison illogique et difficilement compréhensible, consomment des biens culturels francophones. Ces exemples seraient toutefois limités, selon ces mêmes répondants.

Lorsque nous avons demandé aux participants s'ils consommaient les produits télévisuels et radiophoniques de Radio-Canada, la réponse la plus fréquente était « non ». Ils évoquaient comme raison le fait que la production de cette société d'État est axée sur le Québec et ne reflète aucunement la réalité du Manitoba. Un participant prétendait même à la blague être davantage au courant du piètre état des ponts de Montréal que des conditions routières manitobaines. Pour un autre participant, Radio-Canada était source de désarroi : « Tu regardes [...] la météo et ils vont dans tous les petits coins [...] de Québec [...] jusqu'à Ottawa, pis après ça, ils vont dire « et dans l'Ouest : ensoleillé demain, bonne journée. » Alors quoi! À partir d'Ottawa jusqu'à Vancouver, il n'y a plus rien? » (Entrevue 7). La consommation de la culture québécoise suscite, quant à elle, peu d'intérêt chez les répondants, principalement parce qu'ils ne se reconnaissent pas en elle, surtout lorsqu'elle est teintée de nationalisme et d'indépendantisme.

Combinés avec l'incapacité de la création franco-manitobaine à se faire vecteur de rétention identitaire, ces deux autres constats accentuent, selon nous, l'acculturation des descendants de Louis Riel. Lorsque ni les artistes locaux, ni la programmation française de la radio/télé d'État ni la culture du groupe majoritaire francophone du Canada ne parviennent à susciter l'intérêt de la minorité francophone, le vide culturel est comblé par la culture canadienne-anglaise et nord-américaine. Pour contrer ce phénomène d'acculturation et permettre à la francophonie de poursuivre sa longue tradition au Manitoba, maints participants ont exprimé l'avis que les arts et la création artistique locale ont un rôle important à jouer. D'après plusieurs artistes interviewés, l'avenir de la communauté passe par la production artistique. La clé n'est pas d'imposer une fierté

identitaire, ou d'entreprendre une propagande artistique. Au contraire, c'est plutôt d'offrir des produits culturels de qualité auxquels la population francophone pourrait s'identifier et qu'elle voudrait s'approprier.

Je voudrais que les gens écoutent ma musique et disent : « *man, that's awesome*, c'est vraiment bon » et non avoir le poing dans les airs et dire « oui! Je suis d'accord avec ce que tu dis! Je vais parler en français! » [...] Je n'aurais jamais connecté avec ce type de propagande musicale quand j'étais au secondaire. [...] Mais si quelqu'un de vraiment cool était venu à mon école et jouait de la bonne musique en français, j'aurais probablement dit « *wow!*, ça existe en français » [...] et puis j'aurais acheté son CD. C'est cet effet là que je veux avoir (Entrevue 3).

Lors des entrevues, on a d'ailleurs mentionné que les acteurs du système éducatif sont conscients du processus d'acculturation chez les jeunes et tentent de le freiner. On nous a expliqué que l'éducation franco-manitobaine se fixe deux objectifs : la réussite scolaire d'abord (comme les autres divisions scolaires) et la réussite identitaire ensuite. Selon les participants œuvrant en éducation, les initiatives qui cherchent à valoriser l'éducation et l'identité doivent se servir des arts comme vecteur afin de faire germer des racines identitaires. « Je pense, pour une pédagogie du XXI<sup>e</sup> siècle, qu'il faut intégrer les arts et les valoriser. [...] C'est une philosophie qu'on essaye de mettre en pratique » (Entrevue 13).

Avant de procéder davantage, il faut mettre en lumière un paradoxe mis en évidence par notre analyse. Comme nous l'avons expliqué, d'un côté, la majorité des participants affirment que la francophonie n'est pas une source d'inspiration artistique.

De l'autre côté, ces derniers sont préoccupés par l'acculturation de leur communauté et considèrent l'art comme l'outil principal qui pourrait inverser la tendance. À notre avis, ce paradoxe est lié au concept de l'identité partagée que nous avons exposé. Bien que le français soit une composante parmi les autres de l'identité des artistes, cela ne sous-entend pas qu'ils ne sont pas attachés à cet aspect de leur identité. Au contraire, ils souhaitent préserver cet aspect, voire lui permettre de s'émanciper des autres facettes identitaires. Même si les artistes disent ne pas s'inspirer de la francophonie, cela ne les empêche pas de reconnaître le rôle bénéfique que peuvent jouer les différentes disciplines artistiques dans le développement identitaire et d'entrevoir les arts comme une solution pouvant freiner l'acculturation et l'assimilation de leurs concitoyens.

### **5.5 L'accent – lien de causalité positive et négative sur la création**

Le complexe d'infériorité face aux autres communautés francophones du Canada, et principalement à l'égard de la communauté québécoise, est un élément qui est ressorti fréquemment. De surcroît, la question de l'accent a été abordée à de nombreuses reprises. Plusieurs ont fait part de leurs expériences négatives lors desquelles des Québécois ont mis en évidence leur accent anglais et se sont montrés étonnés de la survivance du fait français hors Québec. Cette ignorance et ce nombrilisme ont provoqué un sentiment de honte chez certains participants, la majorité d'entre eux ont exprimé le sentiment d'irritation que de tels commentaires ont provoqué. Cela dit, les réactions face à l'accent franco-manitobain sont, pour certains, source d'inspiration et source de motivation artistique. Elles ont donc un lien de causalité positif sur la création. Quelques participants ont dit vouloir démontrer au monde – et surtout aux Québécois – que leurs particularités linguistiques ne sont pas synonymes d'infériorité mais une richesse.

Chaque fois que je vais au Québec, les personnes me parlent en anglais. [...] Ils questionnent mon accent et me demandent où j'ai appris le français [...] Avant, j'étais insulté par ces remarques. Je ne comprenais pas comment ils pouvaient penser cela, surtout parce que je n'ai jamais appris le français. C'est ma langue maternelle. [...] Je me suis posé la question : « Mon français [...] est-il si poche qu'ils doivent me parler en anglais? » [...] J'ai eu une crise identitaire [...] où j'ai eu honte de mon accent. [...] Puis, j'ai décidé de composer une œuvre pour dire « ce n'est pas un accent, c'est les couleurs de ma région [...] que je suis fier d'être Franco-Manitobain et d'avoir mon propre accent. » (Entrevue 16).

Pendant les entrevues plusieurs des participants ont exprimé leur reconnaissance envers les nouvelles générations et leur capacité à produire des œuvres de haute qualité. Néanmoins, une des disciplines semble susciter peu d'intérêt : la littérature. Bien que nous n'avons pas de données quantitatives pour valider cette remarque, nous devons avouer ne pas en être surpris. Avec l'aspect de l'accent, exposé ci-dessus, et la supposée supériorité linguistique qu'affirment les Québécois envers les francophones des milieux minoritaires, il est normal, selon nous, que la relève littéraire ne soit pas au rendez-vous. Les arts visuels ne relèvent pas de la communication verbale ou écrite. La musique permet, quant à elle, l'inclusion de mots anglophones sans que le public en soit offusqué. Nous n'avons qu'à penser aux Surveillantes, groupe Franco-Manitobain, qui parfument certains de leurs textes d'anglais. Voici un extrait de leur chanson « Thompson » pour démontrer ce point de vue.

On écoute des *tounes* de *Beck*

*Devils Haircut* dans ma tête

Parce que ça coûte pas cher

On chauffe l'auto de mon père

Ça prend juste un jour

Pis t'es rendu "*nowhere*"

Là, qu'c'est devenu une autoroute

Comme si on allait "*somewhere*"

Contrairement aux artistes visuels et aux musiciens, un écrivain doit coucher son art sur papier en fonction d'une syntaxe et d'une grammaire définies dans un contexte qui lui est relativement étranger. Le malencontreux préjugé selon lequel les Franco-Manitobains parlent mal et que leur français laisse à désirer peut, à notre avis, éloigner les nouvelles générations de la discipline des belles-lettres et les décourager de se lancer en écriture. En fonction de ce qui précède, on peut donc voir que l'identité franco-manitobaine et l'accent associé a un impact sur la création. Elle a en fait un lien de causalité négatif dans le sens qu'elle empêche une discipline artistique de s'épanouir, faute d'intérêt.

Il est toutefois important de noter que cette analyse soulève une contradiction avec notre section consacrée à la littérature franco-manitobaine présentée plus haut dans laquelle nous faisons état du dynamisme littéraire de la francophonie manitobaine. Effectivement, la production combinée des Éditions du Blé et des Éditions des Plaines, s'élève à 14 livres par année, en moyenne. Comment est-il alors possible qu'il y ait, selon les personnes que nous avons rencontrées, un tel manque de relève en littérature

alors que la production des maisons d'éditions du Manitoba français est si prolifique? Une raison que nous pourrions avancer est que ces maisons publient des auteurs en provenance de l'Ouest et non pas seulement des écrivains franco-manitobains. Elles publient aussi des auteurs habitant à l'extérieur du territoire qui produisent des récits consacrés à l'Ouest canadien. Cette explication reste néanmoins insatisfaisante, car compte tenu de la taille de la population franco-manitobaine, le nombre de publications et le fait qu'elles peuvent permettre à deux maisons d'éditions de coexister, demeure remarquable. Nous devons admettre que les données que nous avons recueillies ne nous permettent pas d'expliquer cette contradiction. Certes nous pourrions faire des hypothèses mais celles-ci ne seraient pas fondées sur des données éclairées et relèveraient de la pure spéculation. Il faut dire que notre hypothèse de travail – générée à partir des écrits scientifiques – ne nous avait pas préparé à un tel résultat et laissait présager que la relève littéraire était tout aussi vivante que la relève musicale. Il est clair qu'une nouvelle recherche, spécialement dédiée à étudier la relève littéraire au Manitoba français mériterait d'être entreprise et conduite à partir d'un échantillon ciblé, alors que le nôtre était trop vaste pour permettre d'obtenir un portrait exhaustif de la condition de la relève littéraire.

Cela dit, ce que nous retiendrons des commentaires reçus, c'est qu'il y a peut-être un lien entre le désintérêt des jeunes pour la littérature et le sentiment d'infériorité linguistique des jeunes Franco-Manitobains provoqué par la manière dont les Québécois perçoivent la façon dont ils s'expriment en français, tant à l'oral qu'à l'écrit.

### **5.6 Le « français » chez les artistes : marqueur d'unité et d'unicité**

La différence entre Franco-Manitobain et francophone du Manitoba peut, *a priori*, être vue comme une nuance sémantique insignifiante. Cependant, nos recherches indiquent que cela est loin d'être le cas. Un élément qui est ressorti fréquemment lors de des entrevues est la remise en question des balises identitaires franco-manitobaines. En fait, il était difficile pour plusieurs des participants de fournir une définition claire et concise de leur identité. Lorsque nous analysons les réponses fournies aux questions identitaires, deux tendances se dessinent: une classique et une autre moderne. La première est basée sur des références historiques, des icônes nationales (p.ex. Louis Riel) et des batailles clés (par exemple la création de la Division scolaire franco-manitobaine), ainsi qu'une filiation ancestrale aux Québécois, Européens et Métis. Quant à la tendance identitaire moderne, elle est basée sur un concept large et inclusif: être Franco-Manitobain, c'est simplement être un francophone du Manitoba, voire appartenir à un univers encore plus inclusif: la francophonie universelle.

Lors des entrevues, la nette majorité des participants a avoué ne plus s'associer à l'étiquette franco-manitobaine. Quelques participants se sont affichés comme Canadien-français, d'autres comme francophones de l'Amérique du Nord, mais très peu se sont définis comme Franco-Manitobains. Les participants préfèrent plutôt s'identifier comme francophones du Manitoba car l'étiquette « Franco-Manitobain », est selon eux un terme exclusif, ne correspond pas à leurs valeurs.

L'appellation franco-manitobaine [...] est désuète et 'bas de laine', [...] Elle est exclusive aux gens qui sont nés au Manitoba. [...] Un québécois qui habite ici depuis trente ans ne sera jamais considéré comme un Franco-Manitobain. Donc, je préfère m'identifier comme francophone habitant au Manitoba, ou francophone habitant en Amérique (Entrevue 8).

Certains participants ont même mentionné que le terme Franco-Manitobain renvoie à une vision révolue de la communauté, avec des connotations de souche troublante et désagréable. Pour certains, le débat sur la notion de francophones du Manitoba versus Franco-Manitobains est générationnel. « La Société franco-manitobaine<sup>18</sup> [...] a eu de très bonnes discussions [à ce sujet nous expliqua un participant]. [...] La jeunesse commence à rejeter le terme « Franco-Manitobain » et veut s'appeler francophone du Manitoba » (Entrevue 5). Nous devons toutefois souligner que ce clivage générationnel n'a pas semblé jouer un rôle dans les prises de position des personnes interviewées. Bien que nos participants étaient d'âges variés et représentatifs des différentes générations, leurs discours identitaires étaient similaires. Jeunes comme moins jeunes préfèrent majoritairement s'afficher comme francophones du Manitoba, ou avec une autre étiquette plus inclusive, plutôt que de se dire Franco-Manitobains.

La popularité du descriptif « francophones du Manitoba » découle d'une volonté des participants d'être inclusifs, c'est-à-dire d'intégrer dans leur communauté les francophones qui ne sont pas « pure laine ». Cela reprend donc la pensée de Bourdeau (2000) et Lacombe (2007) qui explique que la différence, l'altérité, le

---

<sup>18</sup> La Société franco-manitobaine est l'organisme qui agit en tant que porte-parole de la communauté francophone du Manitoba.

métissage sont les fondements du discours identitaire moderne des minorités francophones au Canada. Plusieurs participants que nous avons rencontrés ont mentionné l'importance de mettre en place des conditions favorisant l'inclusion, au sein de la francophonie manitobaine, des immigrants, des francophones nés à l'extérieur de la province et qui résident maintenant dans le territoire, et surtout les Canadiens anglais qui apprennent le français par le biais de programmes d'immersion. Pour plusieurs, il serait contradictoire de développer des programmes d'immersion et d'encourager les Canadiens anglais à s'initier au français, puis de ne pas les inclure, par la suite, dans la vie communautaire franco-manitobaine. Notons que les participants comprennent les avis contraires aux leurs : en facilitant la participation des anglophones aux activités de la communauté, les francophones risqueraient de délaisser le français au profit de l'anglais lors des activités. Les participants ont cependant expliqué être prêts à miser sur l'inclusion des anglophones *immersés* (selon leur expression) pour favoriser le développement de leur communauté, car l'exclusion ne semblerait guère produire de résultats favorables. Paradoxalement, nous devons mentionner que tous les participants nés à l'extérieur du Manitoba ont affirmé, lors de leurs entretiens, que leur inclusion à la communauté franco-manitobaine a été laborieuse. À leur arrivée, ils ont été accueillis avec une certaine méfiance quant à leurs intentions. Ils ont été perçus comme des gens de passage venus au Manitoba pour gagner de l'expérience professionnelle, plutôt que des personnes qui souhaitent véritablement s'y intégrer.

L'important à retenir pour les fins de ce travail est que le terme « francophone du Manitoba » est directement lié à une volonté d'inclusion de la part de ceux et celles qui s'affichent ainsi.

Je me définirais comme [...] francophone bilingue du Manitoba. [...] Je ne veux pas me lier à la définition franco-manitobaine. Elle est trop exigeante. Je pense que n'importe qui peut parler français, ou qui veut parler français, ou qui fait un effort de parler français malgré son *background* ou [...] ses parents, etc., peut se considérer comme francophone du Manitoba (Entrevue 3).

Il faut comprendre que cette volonté de s'affirmer comme francophone du Manitoba au lieu de Franco-Manitobain fait écho aux propos de Pascal (2005) et Juteau (1994). Ce dernier témoignage, et ceux similaires qui ont été exprimés, nous permettent de comprendre qu'il y a eu une évolution des marqueurs d'unité et d'unicité de l'identité. Les balises identitaires se sont redéfinies (du moins dans la communauté artistique du Manitoba) et la langue française est maintenant le seul dénominateur commun. L'Histoire, la filiation ancestrale, les personnages historiques ne font plus partie de l'équation pour créer une cohésion sociale. L'unité collective se fonde uniquement sur la capacité d'interagir en français et cette capacité est devenue le point focal de la différence (l'unicité) du groupe minoritaire face à la majorité anglophone.

En guise de dernière analyse, disons que s'afficher comme francophone du Manitoba est aussi lié aux choix identitaires tel que l'ont indiqué Forest et Gilbert (2010) ainsi que Bousquet-Bérubé et Geoffroy (2006). En faisant fi des anciens ancrages identitaires et en misant seulement sur la capacité d'interaction, cela facilite le choix d'une personne d'adhérer (ou non) à la communauté. Autrement dit, l'expression « francophone du Manitoba » est un terme inclusif non seulement à cause du rejet des notions exclusives liées à l'étiquette « Franco-Manitobain », mais aussi à cause des possibilités offertes à n'importe qui de choisir de s'associer à la communauté tant qu'il y a un échange en français. Être un francophone du Manitoba c'est donc pouvoir interagir dans la langue de Molière et choisir de le faire.

## CONCLUSION

Notre mémoire de maîtrise s'est intéressé à l'art, à l'identité et aux communautés francophones du Canada. Sous l'égide de ce triptyque, nous nous étions fixés comme question de recherche : L'art produit par les minorités francophones du Canada exprime-t-il le malaise identitaire engendré par la fin de la nation canadienne-française?

Une fois le recensement de la littérature complété, nous avons dessiné un portrait des activités artistiques au Manitoba français. Ensuite, nous avons élaboré un cadre théorique dans lequel nous avons argumenté que de nouvelles balises identitaires en milieu franco-canadien sont en train de se forger. Selon plusieurs auteurs, les francophones d'aujourd'hui choisiraient de faire partie de la collectivité minoritaire tout en choisissant de faire partie d'autres groupes culturels, dont celui de la majorité anglo-saxonne. En fonction de cette affirmation, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle : Bien que le malaise identitaire issu de l'effondrement du Canada français soit toujours présent, l'expression artistique moderne et cosmopolite des Franco-Manitobains reflète une nouvelle identité fondée, non pas sur l'appartenance mécanique à un groupe, mais sur l'appartenance par choix à cette communauté.

Afin de tester notre hypothèse, nous avons décidé de mener des entrevues semi-dirigées auprès d'artistes oeuvrant dans la communauté francophone du Manitoba. Au total, 18 entrevues ont été réalisées. L'analyse des données collectées a mis en lumière que le malaise identitaire est toujours présent dans la communauté franco-manitobaine, au point où l'appellation « franco-manitobaine » est remise en question. Perçue comme un terme qui aurait des arrière-fonds xénophobes, l'étiquette « Franco-Manitobain » est

délaissée par la majorité des participants qui ont pris part à ce projet de recherche. En fait, ces derniers préfèrent s'afficher comme francophones du Manitoba par souci d'inclusion, voire d'ouverture. Nos recherches ont démontré de même que l'identité francophone n'est pas, contrairement à ce que l'on pourrait penser, une source importante d'inspiration pour les participants interviewés. Ces derniers tirent davantage leur inspiration de leur vécu. La francophonie, qui en fait partie, peut en être une source, mais ne l'est pas forcément. Ce constat vint par conséquent infirmer notre hypothèse : selon notre recherche, l'expression artistique ne serait pas, en soi, porteuse d'une nouvelle représentation identitaire du milieu minoritaire.

Nous avons aussi posé une sous-question de recherche à savoir comment, lorsqu'il existe une pluralité dans l'expression artistique, une identité « peut-elle trouver son unité culturelle avec, en mains, des oeuvres qui se veulent uniques dans leur pluralité? » (Pascal, 2005, 63). En réponse à ce questionnement, nous avons postulé que la pluralité artistique offre une panoplie de références identitaires qui, à son tour, facilite le choix de faire, ou de ne pas, partie d'une communauté.

Nos recherches n'ont pas pu démontrer clairement si la notion du choix est à la base de la nouvelle identité. Les participants n'ont fait, en aucun moment lors de nos entrevues, référence au concept de choix. Par contre, en exprimant le souci pour *l'inclusivité* de leur communauté par le biais de l'expression « francophone du Manitoba », les répondants l'ont laissé sous-entendre. La nette majorité des participants interviewés veulent que leur communauté soit ouverte à toutes personnes qui habitent le

Manitoba et qui parlent français. Autrement dit, ils souhaitent que les conditions favorables soient mises en place pour favoriser l'intégration à la communauté francophone du Manitoba de toutes personnes qui choisissent de s'intégrer.

Ce discours inclusif basé sur le choix renvoie aussi à la question des sources d'inspiration artistique des participants interviewés. Certes, tel que déjà mentionné, aucun artiste n'a affirmé que sa création avait pour but d'être inclusif. Par contre, nous croyons qu'en ne limitant pas la source d'inspiration à un thème spécifique et en la basant plutôt sur le vécu, l'artiste permet indirectement à n'importe qui de se reconnaître dans ses œuvres, peu importe ses origines. Puisque le vécu, comme source d'inspiration, mène à une pluralité artistique et produit une panoplie de créations, il facilite, par conséquent, le choix de s'identifier, ou de ne pas s'identifier à la communauté.

Lors de nos entrevues, le message constant des participants était une certaine appréhension face à l'avenir de leur communauté. Plusieurs facteurs poussent, selon les répondants, davantage les francophones vers l'assimilation. Tout d'abord il pense que l'élite communautaire déconnectée de la réalité de ses membres et qui s'auto-reproduit, s'approprie le peu d'emplois disponibles ce qui force la majorité des francophones à œuvrer dans des milieux socioprofessionnels anglophones. L'incapacité des artistes locaux à se faire reconnaître empêche leur création de devenir vecteur de rétention identitaire. De plus, le manque de produits artistiques pouvant être consommés en français, le désintérêt qu'inspirent la radio d'État et la culture francophone majoritaire

(québécoise) ainsi que l'incompréhension des Québécois à l'égard du Manitoba francophone contribuent à l'acculturation de leur communauté. Ceci conduit les membres de cette dernière à s'identifier davantage à la culture anglophone qu'à la leur.

Une majorité des participants partagent l'avis que les arts ont un rôle important à jouer dans le renouvellement des balises identitaires et dans l'inversion de la tendance assimilatrice. Ajoutons que ces nouvelles balises identitaires auraient avantage, selon eux, à dépasser les délimitations provinciales. Le projet d'un Canada français d'un océan à l'autre est mort et enterré; il n'est pas possible de le ressusciter. Cependant, nous devons reconnaître que le système qui l'a remplacé, centré sur la provincialisation de l'identité, ne produit pas les résultats escomptés et que les communautés francophones hors Québec sont toutes aux prises, aujourd'hui, avec les mêmes problèmes d'assimilation. Il y aurait donc lieu de faire en sorte, non pas de revenir au concept de la « nation canadienne-française », mais de désenclaver les identités territorialisées. Lorsque l'on entend les répondants qui pour la plupart refusent la dénomination de Franco-Manitobain, on doit constater que la tendance est à l'ouverture sur un espace identitaire beaucoup plus large que celui de la province, voire qui dépasserait les frontières du Canada.

Les conversations que nous avons eues avec différents artistes et acteurs du monde artistique du Manitoba nous ont conduit à remettre en cause certaines des idées qui nous habitaient quand nous avons débuté cette recherche. À la place, de nouvelles questions ont germées. Pour lutter contre les pressions assimilatrices, pourquoi ne pas repenser les

références identitaires et délaissier les appartenances provinciales? Les communautés francophones qu'elles soient franco-manitobaine, ontarioise, fransaskoise, acadienne ou québécoise parlent la même langue : le français. De plus, elles ont toutes une histoire en commun : la lutte pour la survie du fait français dans leur région respective. Pourquoi alors ne pas tenter de recréer des liens d'appartenance entre les communautés francophones, incluant le Québec, au lieu de continuer de les percevoir comme des groupes distincts? Être 45 milles sur 30 millions de Canadiens, est déprimant, mais former 25 % de la population, est sécurisant. Donc, pourquoi ne pas recréer des balises identitaires, non comme francophones du Manitoba, mais comme francophones du Canada et ainsi favoriser la production artistique sous cet angle? Pourquoi ne pas permettre à tous les francophones de se reconnaître dans une culture commune, de la partager et de la vivre avec fierté tout en célébrant les particularités culturelles de leur région? C'est d'une certaine manière ce que les artistes rencontrées nous ont suggéré.

Certains diront que les Québécois, grâce au contrôle de leurs institutions, sont à l'abri du phénomène de l'assimilation; que le partage d'une culture commune avec les autres membres de la francophonie n'est pas nécessaire. Cela est peut-être vrai, mais il reste néanmoins que, selon notre étude du fait français au Manitoba, l'assimilation ne découle pas du manque d'institutions, ni du manque de contrôle de celle-ci, mais de choix individuels.

Ne serait-il donc pas logique d'avancer que ce qui se passe dans le *far-ouest* canadien puisse être considéré comme un signe avant-coureur de l'acculturation potentielle de la belle province? En guise de conclusion, nous invitons le lecteur à réfléchir sur cette affirmation récente de Bernard Descôteaux, Directeur du quotidien le Devoir :

Est-on en train de perdre la bataille du français au Québec? [...] [Il y a] des comportements de plus en plus répandus où la langue anglaise est valorisée aux dépens du français. On le voit dans le domaine musical, où la prédominance de l'anglais entraîne de plus en plus de nos auteurs-compositeurs à créer des oeuvres en anglais que l'on retrouve jouées non seulement à la radio, mais aussi dans les téléseries de la télévision québécoise (Descôteaux, 2011, A 10).

## BIBLIOGRAPHIE

- Azam, Martine. 2002. « Le credo identitaire comme ressource pour l'art? : l'exemple français de la région toulousaine ». Sociologie et sociétés, vol. 34, n° 2, pp.185-205.
- Bernard, Roger. 1990. « Le choc des nombres. Dossier statistique sur la francophonie canadienne 1951-1986 ». Vision d'avenir, livre II, Commission nationale d'étude sur l'assimilation, Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens français inc. 311 p.
- Bernard, Roger. 1995. (Page consultée le 15 août 2011). Langue maternelle et langue d'usage dans les foyers mixtes francophones : les enjeux de l'exogamie, [En ligne]. Cahiers Charlevoix I, Société Charlevoix et Prise de Parole, <http://www.francoidentitaire.ca/ontario/texte/T0129.htm>.
- Bonneville, Luc, Grosjean, Sylvie et Martine Lagacé. 2007. Introduction aux méthodes de recherche en communication, Montréal : Les Éditions de la Chenelière, 238 p.
- Boudreau, Raoul. 2000. « Le rapport à la langue comme marqueur et producteur d'identités en littérature acadienne ». dans Fortin, Andrée (s. la dir. de). Produire la culture, produire l'identité? Québec : Les Presses de l'Université Laval pp. 161-182.

- Bourassa, Henri. 1918. « La langue gardienne de la Foi : traditions nationales et religieuses des Canadiens français ». Conférence prononcée à Montréal, le 20 novembre, Bibliothèque de l'Action française, 84 p.
- Bousquet-Bérubé, Alexandre et Martin Geoffroy. 2006. « Les représentations identitaires au Festival du Voyageur et la représentation de ces identités dans les médias de Winnipeg ». Cahiers franco-canadiens de l'Ouest, vol. 18, n° 2, pp. 205-234.
- Breton, Raymond. 1964. « Institutional Completeness of Ethnic Communities and Personal Relations of Immigrants ». American Journal of Sociology, vol. 70, n° 2, pp. 193-205.
- Breton, Raymond. 1983. « La communauté ethnique, communauté politique ». Sociologie et sociétés, vol. 15, n° 2, pp. 23-38.
- Breton, Raymond. 1994. « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie ». Sociologie et sociétés, vol. 26, no 1, pp. 59-69.
- Cardinal, Linda, Lapointe, Jean et Joseph-Yvon Thériault. 1988. La minorité francophone de Welland et ses rapports avec les institutions : Rapport d'étude présenté au Bureau du Commissaire aux langues officielles, Ottawa : Université d'Ottawa, Département de sociologie, 82 p.

Cardinal, Linda. 1994. « Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire; un bilan critique ». Sociologie et sociétés, vol. 26, n° 1, pp. 71-86.

Caron, Marie. 2000. « Vingt-cinq ans d'édition franco-manitobaine ». Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire, n° 97, pp. 9.

Centre culturel franco-manitobain. (Page consultée le 10 octobre 2011). Accueil, [En ligne]. [http://www.ccfm.mb.ca/francais/index\\_fr.php](http://www.ccfm.mb.ca/francais/index_fr.php).

Conseil des arts du Manitoba. (Page consultée le 15 octobre 2011). Chemin Chez Nous/Home Routes, [En ligne]. <http://artscouncil.mb.ca/fr/a-travers-le-manitoba/tournees/repertoires/chemin-chez-noushome-routes/>.

Descôteaux, Bernard. 2011. (Le mercredi 16 novembre). « Langue française - Le glissement ». Le Devoir, A 10.

Dorais, Fernand. 1984. « Mais qui a tué André? ». dans Dorais, Fernand. Entre Montréal... et Sudbury, pré-textes pour une francophonie ontarienne : essais, Sudbury : Prise de parole, pp. 15-33.

Doyon-Gosselin, Benoit. 2009. « Il était une fois dans l'Ouest canadien ». Québec français, n° 154, pp. 73-75.

Dubé, Jean-Pierre. 2008. « La plus ancienne troupe de théâtre au Canada, Le Cercle Molière : on monte l'Acte IV ». Liaison, n° 139, pp. 12-13.

Dubé, Jean-Pierre. 2008b. « Un terrain de jeu alternatif ». Liaison, n° 140, pp. 22-23.

Éditions du Blé. (Page consultée le 20 octobre 2011). Les Éditions du Blé : la première maison d'édition francophone de l'Ouest canadien, [En ligne].  
<http://ble.avoslivres.ca/2011/02/06/les-editions-du-ble-la-premiere-maison-d-edition-francophone-de-l'ouest-canadien/>.

Éditions des Plaines. (Page consultée le 20 octobre 2011). Mandat et historique, [En ligne]. <http://www.plaines.ca/a-propos/>.

Edmund, Aunger. 1999. « Les communautés francophones de l'Ouest : la survivance d'une minorité dispersée ». dans Thériault, Joseph-Yvon (sous la direction de). Francophonies minoritaires au Canada, l'État des lieux, Moncton : Les éditions Acadie, pp. 283-304.

Envol 91 FM. (Page consultée le 22 septembre 2011). À propos d'Envol 91 FM, [En ligne]. <http://www.envol91.mb.ca/pages/apropos>.

Fédération canadienne des communautés francophones et acadiennes du Canada. 2004.

Profil de la communauté francophone du Manitoba, 2<sup>e</sup> édition, Ottawa : Corporate Printers Ltd., 20 p.

Fédération canadienne des communautés francophones et acadiennes du Canada. 2006.

Profil de la communauté francophone du Manitoba, 3<sup>e</sup> édition, Ottawa : Corporate Printers Ltd., 21 p.

Festival du Voyageur. (Page consultée le 3 octobre 2011). À propos, [En ligne].

<http://festivalvoyageur.mb.ca/wp/about-us-fr/>.

Filteau, Louise. 1981. « Le rideau se lève au Manitoba ». Jeu : revue de théâtre, n° 20, pp. 140-143.

Fitzgibbons, Lisa. 2003. « Un secteur frappé d'invisibilité se rend manifeste! ». Liaison, n° 120, pp. 24.

Forbes, Lorraine et Lise, Gaboury-Diallo. 2007. (Page consultée le 24 août 2011). Le

Cercle Molière : pour l'amour du théâtre en français, [En ligne]. Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-93/Le\\_Cercle\\_Molière\\_:\\_pour\\_l'amour\\_du\\_théâtre\\_en\\_français.html](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-93/Le_Cercle_Molière_:_pour_l'amour_du_théâtre_en_français.html)

- Forest, Mariève et Anne Gilbert. 2010. « Le sort de la culture dans la francophonie canadienne : le discours du milieu associatif en contexte ». Recherches sociographiques, vol. 51, n° 3, pp. 365-387.
- Fortin, Andrée. 2011. « De l'art et de l'identité collective au Québec ». Recherches sociographiques. vol. 52, n° 1, pp. 49-70.
- Gaboury-Diallo, Lise *et al.* 1999. « Les francophones de l'Ouest canadien. Production et vie culturelles ». dans Thériault, Joseph-Yvon (sous la direction de). Francophonies minoritaires au Canada, l'État des lieux, Moncton : Les éditions Acadie, pp. 553-568.
- Gauvin, Lise. 2008. « Écrire en français en Amérique : de quelques enjeux ». Francophonies d'Amérique, n° 26, pp. 121-134.
- Hébert, Raymond. 1994. « Essai sur l'identité franco-manitobaine ». dans Létourneau, Jocelyn (s. la dir. de). La question identitaire au Canada francophone : Récits, parcours, enjeux, hors-lieux, Québec : Les Presses de l'Université Laval, pp. 63-78.
- Home Routes. (Page consultée le 15 octobre 2011). What Are House Concerts?, [En ligne]. <http://homeroutes.ca/About%20Concerts.htm>.

- Hotte, Lucie. 2000. « La production du patrimoine ». dans Fortin, Andrée (s. la dir. de).  
Produire la culture, produire l'identité? Québec : Les Presses de l'Université Laval,  
pp. 53-68.
- Hubbell, Larry. 2003. « False Starts, Suspicious Interviewees and Nearly Impossible  
Tasks: Some Reflections on the Difficulty of Conducting Field Research Abroad ». The Qualitative Report, Vol. 8 n°2, June, pp 195-209.
- Hughes, Laurie. 2011. Ciao! Food, Fashion, Home, Winnipeg : Fanfare Magazine Group,  
oct/nov edition.
- In Ferno's Bistro. 2009. (Page consultée le 23 octobre 2011). Welcome to In Ferno's  
Bistro, [En ligne]. <http://www.infernosbistro.com/index.cfm>.
- Joubert, Ingrid. 1990. « Current Trends in Franco-Manitoban Theatre ». Prairie Fire, vol.  
11, n°1, pp. 118-128.
- Juteau, Danielle. (1994) « Essai — Multiples francophonies minoritaires : multiples  
citoyennetés ». Sociologie et sociétés, vol. 26, n° 1, pp. 33-45.
- Lacombe, Gilles. 2007. « Drôles d'identités ». Liaison, n° 136 pp. 20.

- Ladouceur, Louise. 2009. « Les dramaturgies francophones du Canada ». Québec français, n° 154 pp. 51-55.
- Lafontant, Jean. 1994. « Interrogation d'un métèque sur la sibylline et dangereuse notion d'identité collective ». Sociologie et sociétés, vol. 26, n° 1, pp. 47-58.
- Lafontant, Jean. 2008. « L'usage du français dans les communautés francophones minoritaires en contexte de mondialisation ». Francophonies d'Amérique, n° 26, pp. 407-415.
- Lafontant, Jean. et Thibault Martin. 2000. « L'amour de la langue et les langues de l'amour ». Recherches sociographiques, vol. 41, n° 3, pp. 479-507.
- La Liberté. (Page consultée le 19 octobre 2011). Le journal, [En ligne]. <http://la-liberte.mb.ca/le-journal>.
- Laporte, Dominique. 2006. « "Canadien-français, jusqu'aux moelles". Le Labiche des familles au Manitoba et au Québec ». Globe : revue internationale d'études québécoises, vol. 9, n° 2, pp. 49-73.
- Leblanc, Lise. 2009. « L'avenir est aux arts visuels ». Liaison, n° 143, pp. 16-18.

Le Gall, Huguette. 2007. « La maison des artistes visuels du Manitoba : un centre d'art actuel au Manitoba ». Liaison, n° 135, pp. 23-24.

Léger Marketing. 2011. « Étude de mesure de l'auditoire CKXL 91.1 FM ». Alliance des médias minoritaires de langues officielles, projet 14554-001, le 23 juin.

Léveillé, Roger. 2002. « Fabriqué au Manitoba ou de l'autre côté de la rue Deschambault ». Liaison, n°hors série, pp. 10-18.

Léveillé, Roger. 2005. Parade ou les autres, Saint-Boniface : Les Éditions du blé 392 p.

Léveillé, Roger. 2006. « Le bad boy du théâtre franco-manitobain ». Liaison, n° 132 pp. 25-29.

Lévesque, Gaëtan. 1982. « Chapeau bas. Survol de la vie théâtrale et musicale au Manitoba français ». Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire, n° 25 pp. 91.

Le 100 Nons. 2007 (Page consultée le 12 octobre 2011). C'est quoi le 100 Nons?, [En ligne]. <http://www.100nons.com/cestquoi.php>.

Louder, Dean et Éric Waddell. 1983. Du contient perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique, Saint-Foi, Presses de l'Université Laval, 320 pages.

Maison des artistes visuels francophones. (Page consultée le 11 octobre 2011). A propos, [En ligne]. <http://maisondesartistes.mb.ca/apropos/mission>.

Marchildon, Michel. 2007. « L'état de l'industrie musicale dans l'Ouest ». Liaison, n° 135, pp. 12-13.

Martin, Thibault. 2008. « Boulevard Provencher : symbole et moteur du dynamisme de la francophonie manitobaine », dans. Augustin, Jean-Pierre (s. la dir. de). Sites publics, lieux communs. Urbanité et aménagement des rues et des ponts au Québec et au Canada, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 67-88.

Paré, François. 1999. « Vers un discours de l'irréremédiable : les cultures francophones minoritaires au Canada ». dans Thériault, Joseph-Yvon (sous la direction de). Francophonies minoritaires au Canada, l'État des lieux, Moncton : Les éditions Acadie, pp. 497-510.

Pascal, Noémie. 2005. « Identités dans un monde de pluralité : musique(s) et société(s) au tournant du XXIe siècle ». Circuit : musiques contemporaines, vol. 15, n° 2, pp. 55-72.

Productions Rivard. 2010. (Page consultée le 27 octobre 2011). Profil, [En ligne].

[http://productionsrivard.com/wp-content/uploads/LPR - Profils.pdf](http://productionsrivard.com/wp-content/uploads/LPR_-_Profils.pdf).

Quirion, Martin et Thierry Giasson. 2011. « Le Parti québécois et le marketing de la confiance ». Communication présentée au congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, Waterloo, Mai, Groupe de recherche en communication politique, Université Laval, pp. 1-22.

Roy, Gabrielle. 1984. La détresse et l'enchantement, Montréal : Boréal Express, 505 p.

Saint-Martin, Fernade. 1987. « L'identité cachée sous le boisseau, ou comment passer de  $a = a$  à  $a = b$ , en contournant  $a = \text{non-}a$  ». ETC, vol. 1, n° 1, pp. 18-21.

Savoie-Zajc, Lorraine. 2000. « L'analyse de données qualitatives : pratiques traditionnelles et assistées par le logiciel NUD IST ». Recherches qualitatives, Vol. 21, pp. 99-123.

Savoie-Zajc, Lorraine. 2003. « L'entrevue semi-dirigée », dans Gauthier, Benoit (s. la dir. de). Recherche sociale: De la problématique à la collecte de données, Saint-Foy : Presses de l'Université du Québec, pp 293-316.

Séguin, Barbara. 1989. « Le Festival du Voyageur : ruée vers l'art à Saint-Boniface ». Liaison, n° 50, pp. 9.

- Sing, Pamela. 2000. « Le Far-Ouest francophone et sa littérature : exigüité et écrituredans Fortin, Andrée (s. la dir. de). Produire la culture, produire l'identité? Québec : Les Presses de l'Université Laval, pp. 135-160.
- Statistiques Canada. 2009. (Page consultée le 11 septembre 2011). Population selon la langue maternelle, Canada, 1996 à 2006, [En ligne]. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-555/table/A5-fra.cfm>.
- Taylor, Charles. 1992. Grandeur et misère de la modernité, Montréal : Éditions Bellarmin, 150 p.
- Tesch, Renata .1990. Qualitative Research : Analysis Types and Software Tool. New York: The Falmer Press, 330 p.
- Tessier, Jules. 1995. « Les Franco-Ontariens vus à travers leur littérature », Culture française d'Amérique, pp. 179-204.
- Tessier, Jules. 2003. « Recension : *Concerto Rouge* de Claire Lévesque ». Francophonies d'Amérique. n°13 pp. 219-220.
- Thériault, Josph Yvon. 1994. « Entre la nation et l'ethnie : sociologie, société et communautés minoritaires francophones ». Sociologie et sociétés, vol. 26, n° 1, pp. 15-32

- Turgeon, Luc. 2007. (Page consultée le 20 août 2011). La Révolution tranquille : naissance d'une nouvelle société?, [En ligne].<http://www.panorama-quebec.com/cgi-cs/cs.waframe.content?topic=27073&lang=1>.
- Vallée, Danièle. 2008. « Les doyennes du théâtre franco-canadien ». Liaison, n°139 pp. 5-7.
- Winnipeg Symphony Orchestra (WSO) (Page consultée le 13 avril 2012). La Chorale Des Intrépides Celebrates Its 50<sup>TH</sup> Anniversary with the WSO!, [En ligne].  
[http://www.wso.ca/wp-content/uploads/10\\_lachorale.html](http://www.wso.ca/wp-content/uploads/10_lachorale.html)
- Wirth, Louis. 1945. « The Problem of Minority Groups ». dans Linton, Ralph (s. la dir. de). The Science Of Man In The World Crisis, New York : Comlumbia University Press, pp. 347-372.

**ANNEXE A – GRILLE D’ENTREVUE****Art et identité :****L’expression franco-manitobaine****Bruce Kelly, chercheur**

Maîtrise en Développement régional

Université du Québec en Outaouais

**Thibault Martin, Directeur de recherche****Présentation du projet de recherche**

Vous êtes sollicité à prendre part à un projet de recherche consacré à l’art franco-manitobain. L’objectif est d’analyser l’identité exprimée par la création artistique des Franco-manitobains. Ce projet de recherche, qui a été approuvé par le Comité d’éthique de l’Université du Québec en Outaouais, comprend deux volets : une revue littéraire (déjà complétée) qui analyse la documentation rédigée sur l’art, l’identité et la communauté franco-manitobaine et des entrevues semi-dirigées (approximativement quinze) avec des membres œuvrant dans la communauté artistique francophone du Manitoba.

Vous êtes invité à participer au second volet. Des questions vous seront posées dans le cadre de l'entrevue semi-dirigée où l'on vous demandera de décrire vos points de vue sur l'expression artistique et identitaire des artistes franco-manitobains. L'entrevue est d'une durée approximative de quatre-vingt-dix (90) minutes et se déroulera au moment et à l'endroit qui vous conviendra. Les résultats de l'entrevue seront diffusés dans le cadre d'un mémoire de maîtrise qui sera déposé à l'Université du Québec en Outaouais.

### **Procédures de l'entrevue**

1. Expliquer brièvement le thème et des objectifs de la recherche;
2. Expliquer les dimensions éthiques du projet de recherche (participation volontaire, confidentialité des participants et des données, droit de mettre fin à la participation en tout temps sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner);
3. Obtenir le consentement pour entreprendre l'entrevue (lecture et signature du formulaire de consentement);
4. Obtenir le consentement pour Consentement à l'enregistrement de l'entrevue;
5. Entreprendre l'entrevue
6. Terminer l'entrevue et remercier le participant.

1. Comment vous définissez-vous (Manitobain, Canadien, Franco-manitobain, etc.)?
2. Pouvez-vous me parler de la production artistique des francophones du Manitoba?
3. Quelles différences/ressemblances voyez-vous entre la production artistique franco-manitobaine et celles des autres communautés franco-canadiennes et des autres communautés culturelles du Manitoba?
4. En général, comment sont reçues les œuvres franco-manitobaines au Manitoba et ailleurs?
5. Quelles sont vos motivations derrière votre contribution artistique?
6. Quels sont vos objectifs artistiques?
7. Pour vous l'art est-il synonyme d'engagement social?
8. Est-ce que votre public est avant tout la communauté franco-manitobaine, les Manitobains en général ou bien vos productions s'adressent-elles à un public global?

9. Quels sont les défis auxquels vous faites face en tant qu'artiste franco-manitobain?
10. Comment dériveriez-vous l'identité franco-manitobaine?
11. Cette identité, constitue telle une source d'inspiration, si oui, comment?
12. Avez-vous d'autres sources d'inspiration?
13. Pouvez décrire vos expériences en matière d'appui institutionnel (p.ex.: paliers gouvernementaux ou organismes communautaires) dans votre carrière?
14. Enfin, j'aimerais que vous me parliez de votre parcours. Où êtes-vous né, (si né hors du Manitoba depuis quand y vivez-vous) quelle est votre formation, depuis quand êtes-vous impliqués dans le domaine artistique, quelles sont les étapes importantes de votre carrière?

## **ANNEXE B – INFORMATIONS DONNÉES LORS DU PREMIER CONTACT**

### **Présentation du Candidat**

Bonjour, mon nom est Bruce Kelly, étudiant à la maîtrise en développement régional. Je vous contacte aujourd'hui pour solliciter votre participation à un projet de recherche.

### **Présentation du projet de recherche**

Le projet de recherche est consacré à étudier l'art franco-manitobain. L'objectif est d'analyser l'identité exprimée par la création artistique. L'intention est de déterminer comment l'art produit par les Franco-manitobains est porteur d'identité.

Ce projet de recherche, qui a été approuvé par le Comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais, comprend deux volets : une revue littéraire (déjà complétée) qui analyse la documentation rédigée sur l'art, l'identité et la communauté franco-manitobaine et des entrevues semi-dirigées (approximativement quinze) avec des membres œuvrant dans la communauté artistique francophone du Manitoba.

Vous êtes invité à participer au second volet. Des questions vous seront posées dans le cadre de l'entrevue semi-dirigée où l'on vous demandera de décrire vos points de vue sur l'expression artistique et identitaire des artistes franco-manitobains. L'entrevue est d'une durée approximative de quatre-vingt-dix (90) minutes et se déroulera au moment et à l'endroit qui vous conviendra.

### **Contact**

Pour toutes questions, vous pouvez me contacter au 819-209-3816 ou [kelb01@uqo.ca](mailto:kelb01@uqo.ca).

Vous pouvez aussi contacter le directeur de recherche, Thibault Martin au 1 800 567-1283 post. 2210 ou [thibault.martin@uqo.ca](mailto:thibault.martin@uqo.ca).

Pour toutes autres questions relatives à vos droits à titre de participant pressenti pour ce projet de recherche, veuillez vous adresser à M. André Durivage du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais au 1 800 567-1283 post. 1781 ou [andre.durivage@uqo.ca](mailto:andre.durivage@uqo.ca).

Votre participation contribuera grandement à ce projet de recherche et nous tenons personnellement à vous remercier.

**ANNEXE C – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT****Art et identité :****L'expression franco-manitobaine****Bruce Kelly, chercheur**

Maîtrise en Développement régional

Université du Québec en Outaouais

**Thibault Martin, Directeur de recherche**

Le formulaire de consentement n'est qu'un élément de la méthode de prise de décision éclairée qui a pour but de vous donner une idée générale de la nature de la recherche et de ce qu'entraîne votre participation. N'hésitez pas à nous demander plus de détails ou de renseignements. Veuillez prendre le temps de lire soigneusement ce qui suit et de bien comprendre toutes les informations.

Vous êtes sollicité à prendre part à un projet de recherche consacré à étudier l'art franco-manitobain. L'objectif est d'analyser l'identité exprimée par la création artistique. L'intention est de déterminer comment l'art produit par les Franco-manitobains est porteur d'identité.

Ce projet de recherche, qui a été approuvé par le Comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais, comprend deux volets : une revue littéraire (déjà complétée) qui analyse la documentation rédigée sur l'art, l'identité et la communauté franco-manitobaine et des entrevues semi-dirigées (approximativement quinze) avec des membres œuvrant dans la communauté artistique francophone du Manitoba.

Vous êtes invité à participer au second volet. Des questions vous seront posées dans le cadre de l'entrevue semi-dirigée où l'on vous demandera de décrire vos points de vue sur l'expression artistique et identitaire des artistes franco-manitobains. L'entrevue est d'une durée approximative de quatre-vingt-dix (90) minutes et se déroulera au moment et à l'endroit qui vous conviendra. Les résultats de l'entrevue seront diffusés dans le cadre d'un mémoire de maîtrise qui sera déposé à l'Université du Québec en Outaouais. Vous serez informé une fois que le mémoire recevra l'approbation de l'Université et vous pourrez en recevoir une copie électronique si vous le désirez.

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous avez entièrement le choix d'y participer, de ne pas y participer ou de mettre fin à votre participation en tout temps sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Aucun risque n'est associé

à votre participation à ce projet de recherche. Le seul inconvénient est le temps consacré à participer au projet. Votre participation permettra l'avancement de la connaissance associée à l'art et l'identité franco-manitobaine et en seront ainsi les bénéfices directs anticipés. Aucune compensation financière n'est accordée.

Si vous acceptez, l'entrevue sera enregistrée et transcrite par le chercheur (Bruce Kelly). Les informations recueillies sont confidentielles. Votre anonymat et la confidentialité de vos propos sont garantis par la codification des entrevues et votre nom n'apparaîtra nulle part dans la transcription de l'entrevue ni dans des documents connexes. Les informations seront sauvegardées dans l'ordinateur personnel du chercheur (Bruce Kelly) qui est protégé par un mot de passe. Votre nom ne sera pas divulgué ni dans le mémoire ni dans d'autres articles ou produits de communication reliés au projet de recherche. L'enregistrement numérique des entrevues, leur transcription seront détruits cinq ans après les dernières publications associées à ce projet de recherche.

J'**accepte** que l'entrevue soit enregistrée.

Je **n'accepte pas** que l'entrevue soit enregistrée et préfère que le chercheur prenne des notes

Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement de la recherche. En

conséquence, vous ne devez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Pour tout renseignement sur le projet de recherche, veuillez communiquer avec Bruce Kelly, étudiant à la maîtrise en développement régional de l'Université du Québec en Outaouais (819-209-3816 ou [kelb01@uqo.ca](mailto:kelb01@uqo.ca)) ou le directeur de recherche, Thibault Martin (1 800 567-1283 post. 2210 ou [thibault.martin@uqo.ca](mailto:thibault.martin@uqo.ca)). Pour toutes autres questions relatives à vos droits à titre de participant pressenti pour ce projet de recherche, veuillez vous adresser à M. André Durivage du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais (1 800 567-1283 post. 1781 ou [andre.durivage@uqo.ca](mailto:andre.durivage@uqo.ca)).

Avec votre permission, nous aimerions pouvoir conserver les données recueillies à la fin du présent projet pour d'autres activités de recherche dans le même domaine pour lequel vous êtes aujourd'hui invités à participer. Afin de préserver vos données personnelles et votre identité, les données seront anonymisées, c'est-à-dire qu'il ne sera plus possible à quiconque de pouvoir les relier à votre identité. Nous nous engageons à respecter les mêmes règles d'éthique que pour le présent projet.

Il n'est pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente recherche. Si vous refusez, vos données seront détruites à la fin du présent projet. Si vous acceptez, vos données seront conservées pour une période de 15 ans après la fin du présent projet et ensuite détruites.

**J'accepte** une utilisation secondaire des données que je vais fournir.

Je **refuse** une utilisation secondaire des données que je vais fournir.

Votre signature apposée ci-dessous atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche, que vous consentez volontairement d'y prendre part et que vous reconnaissez que le chercheur (Bruce Kelly) a répondu à toutes vos questions, demandes d'information et commentaires, et ce, de façon satisfaisante. Votre signature ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou l'établissement de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles.

Deux copies du formulaire sont signées, dont une copie que vous pouvez conserver pour vos dossiers.

Votre participation contribuera grandement à ce projet de recherche et nous tenons personnellement à vous remercier.

Après avoir pris connaissance des renseignements ci-dessus concernant ma participation à ce projet de recherche, je, \_\_\_\_\_, accepte librement d'y participer.

---

Signature du participant

Date

Nom du chercheur : \_\_\_\_\_ BRUCE KELLY \_\_\_\_\_

---

Signature du chercheur

Date

**ANNEXE D – CERTIFICAT D'APPROBATION D'ÉTHIQUE**